



# Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3337 — Lundi 04 Mai 2009

— 14<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUE DU CMF

#### AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP SMART EQUITY

2

#### AGREMENT POUR CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE

PATRIMOINE OBLIGATAIRE SICAV

2

### AVIS

#### OFFRE A PRIX FERME –OPF– ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE

SOCIETE SERVICOM

3-9

### AVIS DES SOCIETES

#### AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR –COTUNACE–

9

#### ASSEMBLEES GENERALES

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

10

SICAV ENTREPRISE

10

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM –TPR–

11

BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA–

12

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES –STAR–

12

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION – GIF–

13

LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX -ASSURCREDIT

13

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE – UBCI –

14

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION – SIMPAR –

14

### COURBE DES TAUX

15

### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

16

### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :  
GROUPE TUNISIE LEASING

### ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :  
– MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV  
– GENERALE OBLIGATAIRE SICAV

### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009 :  
FINA O SICAV

### ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :  
SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -  
SOTRAPIL-

### ANNEXE V

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :  
BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA–

**COMMUNIQUE DU CMF**

**AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 29 avril 2009, d'agréer le fonds suivant :

**FCP SMART EQUITY**

Fonds Commun de Placement

régi par le Code des Organismes de Placement Collectif

promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : 4 bis rue Amine El Abassi - 1002 Tunis -

**SMART ASSET MANAGEMENT et AMEN BANK** ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 29 avril 2009, pour la création d'un Fonds Commun de Placement, de type mixte, dénommé «FCP SMART EQUITY» d'un montant initial de D.100v000 divisé en 100 parts de D. 1 000 chacune.

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 29 avril 2009, d'agréer le changement de gestionnaire suivant :

— \*\*\* —

**AGREMENT POUR CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE**

**PATRIMOINE OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

régie par le Code des Organismes de Placement Collectif

promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : 70-72 av Habib Bourguiba - 1000 Tunis -

**PATRIMOINE OBLIGATAIRE SICAV** a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 29 avril 2009, pour déléguer sa gestion administrative, financière et comptable à de la Biat Asset Management, société de gestion d'OPCVM, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion, intermédiaire en bourse.

**AVIS**

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

**Portée du visa du CMF**: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs. Ce visa a été accordé en vue de l'introduction de la société au marché alternatif de la cote de la bourse. Ce marché permet aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.

**OFFRE A PRIX FERME - OPF -  
ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA  
BOURSE  
DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ SERVICOM**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société SERVICOM.

Dans le cadre du prospectus, la SERVICOM a pris les engagements suivants :

- conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- réserver un nouveau siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération. Ce dernier sera désigné lors d'une Assemblée Générale Ordinaire où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter ;
- réunir ses prochaines Assemblées Générales à Tunis ;
- achever le projet de manuel des procédures ;
- créer un comité permanent d'audit conformément à l'article 256 bis du code des sociétés commerciales ;
- se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières ;
- tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- garder en permanence un niveau de participation suffisamment élevé lui permettant d'exercer un contrôle exclusif sur les politiques opérationnelles et financières de ses deux filiales SERVITRA et SERVITRADE, vu l'importance que prendront ces deux filiales dans le groupe ;
- publier, en plus de ses états financiers consolidés, les états financiers consolidés retraités ayant comme périmètre de consolidation, la société mère SERVICOM et les deux filiales SERVITRA et SERVITRADE.

Aussi, les actionnaires actuels de la SERVICOM <sup>(1)</sup> se sont engagés :

- à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction ;
- à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société <sup>(2)</sup>.

-----  
(1) ATD Sicar, Mr Majdi Zarkouna, Mr Ali BOUCHNIBA, Mr Taoufik DIMASSI, Mr Chiheb BENHMIDA, Mr Yousri CHAABANE, Mr Mourad DIMASSI, Mr Abdesslem Louati, Mr Taoufik Zarkouna, Mr Slaheddine AMMOUCHI, Mme Rahma OURABI, Mr Arafet Sassi, Mr Mokhtar ZARKOUNA et Mr Zied BITRI.

(2) Engagement pris par les actionnaires actuels personnes physiques.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)

**ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « SERVICOM » AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE :**

La Bourse a donné, en date du 13/03/2009, son accord de principe quant à l'admission des actions SERVICOM au marché alternatif de la cote de la Bourse.

Il est à signaler que cet accord de principe a été octroyé sur la base d'une évaluation de la société SERVICOM établie par l'intermédiaire en Bourse Arab Financial Consultants –AFC– ayant abouti à un prix d'introduction de 3,500 dinars, soit une décote de 20,3% par rapport au prix moyen tel que dégagé par les deux méthodes d'évaluation retenues.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la Bourse a émis les recommandations suivantes :

- La mise en place d'un pacte d'actionnaires par lequel les actionnaires actuels de SERVICOM s'engagent à maintenir le niveau actuel de leurs participations, soit 57,6% du capital après augmentation, et ce, compte tenu du fait que le développement de la société dépend largement de ses fondateurs et qu'en cas de mésentente entre ces derniers le fonctionnement normal de la société serait affecté ;
- L'engagement des actionnaires actuels de maintenir leurs niveaux de participations pour garder un noyau dur dans le capital de la société et ce, dans l'impossibilité d'établir un pacte d'actionnaires ;
- L'engagement de SERVICOM à garder en permanence un niveau de participation suffisamment élevé lui permettant d'exercer un contrôle exclusif sur les politiques opérationnelles et financières de ses deux filiales SERVITRA et SERVITRADE, vu l'importance que prendront ces deux filiales dans le groupe.

*Toutefois et compte tenu de la conjoncture économique actuelle affectant la réalisation de certains projets, les actionnaires de SERVICOM ont décidé d'appliquer une décote supplémentaire de 5,6% (soit une décote totale de 25,9%) sur le prix initialement fixé. Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07/04/2009 a décidé d'annuler l'augmentation de capital telle qu'elle a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/09/2008 et d'augmenter le capital social en numéraire par émission de 1 000 000 d'actions au **prix d'émission de 3,250 dinars l'action, soit un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 2,250 dinars.***

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions SERVICOM se fera à la cote de la Bourse au cours de 3,250 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

• **Décision ayant autorisé l'opération :**

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 18/09/2008, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SERVICOM tenue le 25/09/2008 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché alternatif de la cote de la Bourse.

• **Autorisation d'augmentation du capital :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/09/2008 a décidé d'augmenter le capital social de la SERVICOM de 1 000 000 dinars en numéraire pour le porter de 1 358 000 dinars à 2 358 000 dinars par la création de 1 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar. Le prix d'émission a été fixé par cette Assemblée Générale Extraordinaire à 3,500 dinars, soit 1 dinar de nominal et 2,500 dinars de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)

*Toutefois et compte tenu de la conjoncture économique actuelle affectant la réalisation de certains projets, les actionnaires de SERVICOM ont décidé d'appliquer une décote supplémentaire sur le prix initialement fixé. Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07/04/2009 a décidé d'annuler l'augmentation de capital telle qu'elle a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/09/2008 et d'augmenter le capital social en numéraire par émission de 1 000 000 d'actions au **prix d'émission de 3,250 dinars l'action, soit un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 2,250 dinars.***

- **Droit préférentiel de souscription :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 07/04/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société sur le marché alternatif de la cote de la Bourse.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

- **Cadre de l'offre :**

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 42,41% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

### 1- Présentation de la société :

**Dénomination :** « SERVICOM »

**Siège social :** Cité Ishbillia Route de Tunis –3100– Kairouan

**Forme juridique :** Société Anonyme

**Date de constitution :** 03/03/2003

**Capital social :** 1 358 000 dinars divisé en 1 358 000 actions de nominal 1<sup>(3)</sup> dinar entièrement libérées.

**Objet social :**

La société a pour objet :

- L'entreprise générale dans l'installation d'équipements de télécommunications et tous les travaux annexes ;
- La réalisation de toute prise de participation dans les entreprises commerciales, industrielles et de service par voie de création de sociétés nouvelles de souscription d'achat de titres ou droits sociaux ;
- Et généralement toutes autres opérations financières, industrielles, commerciales, agricoles, mobilières, immobilières ou autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe de nature à favoriser son extension et son développement.

### 2- Période de validité de l'offre :

L'offre à prix ferme est ouverte au public du **11/05/2009 au 26/05/2009 inclus.**

-----  
(3) L'AGE du 25/09/2008 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)

**3- Date de jouissance des actions :**

Les actions nouvelles portent jouissance à partir du **01/01/2008**.

**4- Prix de l'offre :**

Pour la présente offre, le prix de l'action SERVICOM a été fixé à **3,250 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

**5- Etablissements domiciliataires :**

L'ensemble des intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « SERVICOM » exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°**01-905-032-1196-0005-72-32** ouvert auprès de l'ATB agence MUTU Internationale.

**6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :**

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de 1 000 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 42,41% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07/04/2009.

Les actions offertes dans le cadre de la présente offre à prix ferme seront réparties en deux catégories:

- ❖ Catégorie A : 90% des actions offertes, soit 900 000 actions seront réservées aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au plus 117 900 actions, soit 5% du capital après augmentation ;
- ❖ Catégorie B : 10% des actions offertes, soit 100 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au plus 11 790 actions, soit 0,5% du capital après augmentation.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux Intermédiaires en Bourse, précisant obligatoirement, outre la quantité de titres demandée, l'heure et la date de dépôt, ainsi que les mentions suivantes :

- pour les personnes physiques majeures tunisiennes, le numéro de la carte d'identité nationale ;
- pour les personnes physiques mineures tunisiennes, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- pour les personnes morales tunisiennes, le numéro d'inscription au registre de commerce ainsi que la dénomination sociale complète ;
- pour les institutionnels, le numéro d'inscription au registre de commerce s'il y a lieu ainsi que la dénomination sociale complète et pour les Fonds Communs de Placement (FCP), l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP ;
- pour les étrangers, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 11 790 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 117 900 actions pour les institutionnels.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'offre.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Demandes de souscription équivalentes au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

**7- Modalités de paiement du prix :**

Pour la présente offre, le prix de l'action SERVICOM a été fixé à **3,250 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les souscripteurs s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, l'intermédiaire en Bourse avise chaque souscripteur du nombre d'actions qui lui ont été accordées par la commission de dépouillement et lui restitue le solde constitué par le différentiel entre le montant des versements effectués et le montant effectif des actions souscrites, sans frais, ni intérêt dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'offre.

**8- Mode de répartition des titres :**

Les actions offertes seront réparties en deux catégories

- ❖ 90% pour la catégorie A « les institutionnels tunisiens et/ou étrangers », soit 900 000 actions,
- ❖ 10% pour la catégorie B « les personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères », soit 100 000 actions.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la même manière pour les deux catégories.

Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par l'une des deux catégories, le reliquat sera affecté à l'autre catégorie.

**9- Transmission des demandes et centralisation :**

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états de demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

**10-Ouverture des plis et dépouillement :**

Les états seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, d'Axis Capital Bourse et de l'Arab Financial Consultants –AFC–, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

**11-Déclaration des résultats :**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

**12-Règlement des capitaux et livraison des titres :**

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

La valeur SERVICOM est inscrite sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 25/03/2009 sous le code ISIN TN0007340011.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'Arab Financial Consultants –AFC–, intermédiaire en Bourse.

**13- Cotation des titres :**

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

**14-Listing Sponsor :**

La société AXIS Capital a été désignée par SERVICOM pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant les deux exercices suivant son introduction.

**15-Contrat de liquidité :**

Néant.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)**16-Régulation du cours boursier :**

Les actionnaires de la société SERVICOM se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'Arab Financial Consultants –AFC– intermédiaire en Bourse.

**15-Prise en charge des titres par la STICODEVAM**

La valeur SERVICOM est inscrite sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 25/03/2009 sous le code ISIN TN0007340011.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

**Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 09-647 du 20 avril 2009, sera incessamment mis à la disposition du public auprès de la SERVICOM, des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération (Axis Capital Bourse et Arab Financial Consultants) et auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse.**

---

2009 - AC - 64

AUGMENTATION DE  
CAPITAL REALISEE

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE  
DU COMMERCE EXTERIEUR  
- COTUNACE -**

Siège social : Rue 8006 Montplaisir - 1002 Tunis -

La COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR (COTUNACE) informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **10 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 février 2009 et ouverte à la souscription le 17 mars 2009, a été réalisée par :

- l'émission de 60 000 actions nouvelles de nominal 100 dinars souscrites en numéraire à raison de six (6) actions nouvelles à souscrire en numéraire pour cinq (5) actions anciennes ;
- l'attribution de 40 000 actions gratuites aux anciens actionnaires à raison de quatre (4) actions nouvelles gratuites pour cinq (5) actions anciennes.

Le capital social est ainsi porté à 15 000 000 dinars divisé en **150 000 actions** de nominal 100 dinars et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

---

2009 - AS - 1315

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)**

**MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

**CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **jeudi 21 mai 2009** à partir de **16 H 30 mn**, au siège de la société, sis à Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008
- Examen du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement du mandat des administrateurs
- Affectation des résultats de l'exercice 2008

2009 - AS - 1316

— \*\*\* —

**SICAV ENTREPRISE**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS

**CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de SICAV ENTREPRISE invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 22 mai 2009** à **seize heures**, au siège du groupe TUNISIE LEASING, sis au Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, cité Mahrajène 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- o Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- o Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
- o Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008,
- o Quitus aux administrateurs,
- o Affectation des résultats.

2009 - AS - 1307

**AVIS DES SOCIETES (suite)**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**TUNISIE PROFILÉS ALUMINIUM****- TPR -**

Siège Social : ZI Sidi Rezig - Rue des Usines - 2033 Mégrine -

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **Judi 7 mai 2009**, à la Maison de l'Entreprise, sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**\* En Assemblée Générale Ordinaire , à 15h00 :**

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2008.
- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2008.
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2008.
- Approbation, des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2008.
- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2008.
- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2008.
- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- Information portant franchissement de seuil par certains actionnaires
- Reconduction de l'autorisation du rachat et de la vente des actions propres de la société
- Désignation d'un co-commissaire aux comptes pour les exercices 2008, 2009 et 2010.
- Pouvoirs en vue des formalités

**\* En Assemblée Générale extraOrdinaire , à 16h00 :**

- Augmentation du capital par incorporation des réserves
- Modification de l'article 6 des Status
- Pouvoirs en vue des Formalités

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE  
- BNA -**

Siège Social : Rue Hédi Nourira, Tunis -

La Banque Nationale Agricole porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 15 Mai 2009 à 09 Heures** à l'hôtel ABOU NAWAS TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2008.
- 2- Lecture des rapports de Commissariat aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2008, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19.
- 3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2008, et quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration.
- 6- Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nourira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) durant le délai légal.

2009 - AS - 1300

— \*\*\* —

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES  
ET DE REASSURANCES  
- STAR -**

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 13 juin 2009 à 10H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1184

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION  
- GIF-**

Siège social : Km 35 GP1 - 8030 Grombalia -

La Société Générale Industrielle de Filtration - GIF - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à 15H** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises ( I.A.C.E), avenue Principale -1053 - Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des affaires du Groupe,
- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des sociétés du Groupe «comptes consolidés»,
- Approbation des états financiers de la société GIF FILTER SA et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2008,
- Nomination d'un Administrateur,
- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2009,
- Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2009,
- Reconduction de l'autorisation de rachat et de la vente des actions propres à l'entreprise,
- Délégation de pouvoirs.

2009 - AS - 1278

— \*\*\* —

**LES ASSURANCES DES CRÉDITS COMMERCIAUX  
- ASSURCRÉDIT-**

Siège Social :7, rue 8010, Cité Montplaisir - 1002 Tunis -

Les Assurances des Crédits Commerciaux -Assurcrédit- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 14 mai 2009 à 10H**, au siège social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur «COTUNACE» sis à Tunis, rue 8006, Montplaisir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008.
- 2) Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs l'exercice 2008.
- 3) Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2008.
- 4) Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5) Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2008.
- 6) Fixation de la rémunération des Membres du Comité Permanant d'Audit relatifs à l'exercice 2008.
- 7) Quitus aux Administrateurs
- 8) Projet d'abandon de créances.

2009 - AS - 1269

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)**

**L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE  
- UBCI -**

Siège Social : 139, Avenue de la Liberté, - 1002 Tunis -

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Vendredi 08 mai 2009**, à 10h00 à l'hôtel Acropole «Salle ROTONDE» au Berges du Lac 1053, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration, des bilans et comptes de résultats relatifs à l'exercice 2008,
2. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
3. Affectation des résultats de l'exercice 2008,
4. Quitus aux administrateurs et approbation de l'allocation des jetons de présence,
5. Ratification de la décision portant remplacement d'un administrateur,
6. Renouvellement du mandat de trois administrateurs,
7. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

2009 - AS - 1268

— \*\*\* —

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE  
ET DE PARTICIPATION  
- SIMPAR -**

Siège social : 14, rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 -

La Société Immobilière et de Participation - SIMPAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 11 mai 2009 à 10H30**, à la Maison de l'Entreprise, avenue Principale -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008 et présentation des comptes dudit exercice ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2008 ;
- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2008 ;
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2008 ;
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2008 ;
- Renouvellement du mandat de cinq administrateurs ;
- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un autre ;
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes ;
- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2008 ;
- Approbation du rapport d'activité du groupe et des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 ;
- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi n°94-117 tel que modifié par l'article 7 de la loi 99-92 du 17 août 1999.

2009 - AS - 1247

## AVIS

## COURBE DES TAUX DU 04 MAI 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,319%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,318%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,318%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,318%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,318%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,318%	1 021,859
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,315%	1 044,111
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,671
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 068,521
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 135,081
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 173,828
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 126,378
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,488
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 139,232
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,322
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 170,193

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 30/04/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 04/05/2009	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2008	
					EN DINARS	EN %
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,253	127,298	1,738	1,38%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,845	100,879	*** 1,270	1,23%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,848	103,886	1,695	1,66%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	102,036	102,075	*** 1,346	1,28%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	101,419	101,463	*** 1,551	1,48%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,561	101,572	*** 1,448	1,38%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,666	104,708	1,511	1,46%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,468	104,512	1,474	1,43%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	103,447	103,484	*** 1,506	1,42%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,475	106,520	1,478	1,41%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	105,576	105,619	*** 2,000	1,85%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	105,466	105,478	1,471	1,41%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,842	104,883	1,491	1,44%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,780	107,818	1,589	1,50%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,811	105,854	1,407	1,35%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,479	103,518	*** 1,492	1,41%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	108,026	108,060	1,551	1,46%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,515	105,553	1,335	1,28%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,385	102,427	*** 1,478	1,40%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,464	101,475	*** 1,429	1,37%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,609	104,647	1,558	1,51%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,973	102,175	*** 2,245	2,16%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,795	104,832	1,281	1,24%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	101,741	101,777	*** 1,349	1,33%
<b>FCP OBLIGATAIRES</b>						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,153	1,154	0,014	1,23%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,977	10,982	0,149	1,38%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,140	10,144	*** 0,140	1,34%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,817	104,893	1,529	1,48%
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,493	103,526	1,013	0,99%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	101,916	101,965	1,495	1,49%
<b>SICAV MIXTES</b>						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,008	42,012	0,521	1,26%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,553	30,566	0,403	1,34%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	79,678	79,917	*** 6,799	9,24%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	118,129	118,143	15,084	14,64%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 175,308	1 175,929	141,249	13,65%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	63,128	63,261	1,941	3,17%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	98,834	98,795	*** 2,758	2,75%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	61,313	61,523	*** 4,797	8,30%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	47,017	47,067	2,592	5,83%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	52,000	52,093	2,461	4,96%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	97,037	97,081	2,266	2,39%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	99,343	99,523	4,735	5,00%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	14,052	14,079	0,731	5,48%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	80,768	80,932	6,639	8,94%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	207,290	207,528	*** 20,652	10,78%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,238	107,137	*** 2,764	2,56%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 544,379	1 547,952	112,866	7,86%
<b>FCP MIXTES</b>						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 726,593	1 728,087	105,188	6,48%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 150,212	150,739	9,750	6,92%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 138,983	139,412	5,847	4,38%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 126,234	126,448	3,441	2,80%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,680	1,698	0,179	11,78%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,468	1,481	0,132	9,79%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 404,880	8 456,366	561,094	7,11%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	10,996	11,010	*** 0,341	3,11%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,691	11,708	*** 0,411	3,55%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	13,995	14,039	*** 1,174	8,99%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	12,770	12,886	*** 1,264	10,58%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 105,664	107,820	*** 10,247	10,17%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 109,051	109,796	8,611	8,51%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 108,821	108,949	4,914	4,72%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,855	14,880	1,791	13,68%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 090,998	1 095,128	43,919	4,18%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 589,031	5 614,592	279,556	5,24%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,579	115,388	3,220	2,87%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 108,875	109,189	5,900	5,71%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 032,844	1 037,049	26,274	2,60%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	109,549	-	-	-
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	524,305	-	-	-
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 116,681	116,528	7,687	7,06%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	105,060	105,241	8,212	8,46%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	105,909	106,155	5,831	5,81%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	MAXULA BOURSE	*S.C	104,404	104,584	4,228	4,21%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,844	101,977	1,593	1,59%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 103,448	103,703	3,380	3,37%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 104,169	104,567	4,754	4,76%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,579	10,708	0,708	7,08%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 100,000	100,095	0,095	0,09%

\* S.C. :SICAV de type Capitalisation \*\* V.L. Calculée hebdomadairement \*\*\* Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :  
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

**IMPRIMERIE**

**du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

# AVIS DES SOCIETES

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### GROUPE TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

Le Groupe Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2008. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, AMC Ernst & Young ( M.Noureddine HAJJI ) et Cabinet M.S.Louzir (Mohamed LOUZIR).

#### BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2008	31-déc 2 007		Notes	31-déc 2008	31-déc 2007
<b>ACTIFS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>Liquidités et équivalent de liquidités</b>	6	<u>7 857 774</u>	<u>11 998 273</u>	<b>PASSIFS</b>			
<b>Créance sur la clientèle</b>				<b>Emprunts et ressources spéciales</b>			
Créances de leasing : encours financier		394 880 126	317 944 143	Concours bancaires		12 136 865	7 638 000
Moins : provisions		(11 059 444)	(11 028 929)	Emprunts et dettes rattachées	15	336 752 756	281 580 270
	7	<u>383 820 682</u>	<u>306 915 214</u> (*) (**)	<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>		<u>348 889 621</u>	<u>289 218 270</u>
Créances de leasing : Impayés		13 085 615	16 157 108	<b>Autres Passifs</b>			
Moins : provisions		(10 698 652)	(14 413 905)	Fournisseurs et comptes rattachés		16 494 450	22 627 655
interets constatées d'avance	8	<u>2 386 963</u>	<u>1 743 203</u>	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	9	29 980 482	28 820 857
		(3 149 928)	(2 399 428) (**)	Provisions pour passifs et charges	16	1 397 531	1 230 952
<b>Total des créances sur la clientèle</b>		<u>383 057 717</u>	<u>306 258 989</u>	Passifs impôts différés	13	3 211 867	42 246
Acheteurs factorés		82 933 206	72 940 439	Dettes envers la clientèle	17	10 858 632	10 431 891
Moins : provisions		(1 767 108)	(1 892 375)	Autres passifs	18	10 114 466	5 618 207 (**)
	9	<u>81 166 098</u>	<u>71 048 064</u>	<b>Total des autres passifs</b>		<u>72 057 429</u>	<u>68 771 808</u>
<b>Portefeuille titres de placement</b>		<u>513 768</u>	<u>456 632</u>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Portefeuille d'investissement</b>				Capital social		28 500 000	28 000 000
Titres mis en équivalence		8 688 759	8 228 687	Réserves consolidées		27 971 407	25 424 760
Autres immobilisations financières		5 073 854	9 823 011	<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<u>56 471 407</u>	<u>53 424 760</u>
Moins : provisions		(722 349)	(1 183 025)	Résultat consolidé		11 350 225	6 378 279
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	10	<u>13 040 264</u>	<u>16 868 673</u>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	19	<u>67 821 632</u>	<u>59 803 039</u>
<b>Valeurs immobilisées</b>				<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	20	<u>24 591 689</u>	<u>17 619 134</u>
Immobilisations incorporelles		3 813 970	3 525 521	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<u>92 413 321</u>	<u>77 422 174</u>
Moins : amortissements		(2 935 490)	(2 527 454)	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<u>513 360 370</u>	<u>435 412 251</u>
	11	<u>878 480</u>	<u>998 067</u>				
Immobilisations utilisées par la société		19 727 585	16 053 919				
Moins : amortissements		(6 346 904)	(5 396 404)				
	12	<u>13 380 681</u>	<u>10 657 516</u>				
<b>Total des valeurs immobilisées</b>		<u>14 259 161</u>	<u>11 655 582</u>				
<b>Actifs d'impôts différés</b>	13	<u>4 268 837</u>	<u>2 189 609</u>				
<b>Autres actifs</b>	14	<u>9 196 751</u>	<u>14 936 429</u>				
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u>513 360 370</u>	<u>435 412 251</u>				

(\*) Données 2007 retraités pour les besoins de comparabilité (voir note : 4-5)

(\*\*) Données 2007 retraités pour les besoins de comparabilité (voir note : 5-2)

**Etat des engagements hors bilan consolidé**  
**Exercice clos le 31 décembre 2008**  
(Exprimé en dinars)

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>75 000</b>	<b>150 000</b>
Cautions, avals et autres garanties données	75 000	150 000
<b>ENGAGEMENTS DONNEES</b>	<b>41 117 698</b>	<b>45 368 510</b>
Engagements de financements en faveur de la clientèle	39 687 652	42 762 134
Engagements sur titres	1 430 046	2 606 376
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>80 820 353</b>	<b>81 199 782</b>
Cautions reçus	75 000	10 150 000
Garanties reçus	13 869 386	14 920 340
Intérêts à échoir sur contrats actifs	66 875 967	56 129 442
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>66 005 344</b>	<b>60 054 141</b>
Effets Escomptés sur la Clientèle	31 853	0
Emprunts obligataires	0	3 050 000
Emprunts extérieurs	65 973 491	57 004 141

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008**  
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2008</u>	<u>Exercice 2007</u>
Revenu de crédit bail	21	44 426 903	30 903 161 (*)
Revenu du factoring	22	7 862 278	6 412 821
Revenu des opérations de location longue durée		3 161 068	2 265 778
Autres produits d'exploitation		566 142	429 702
<b>Total des Produits d'exploitations</b>		<b>56 016 391</b>	<b>40 011 461</b>
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	23	(22 142 127)	(16 866 568)
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>		517 265	370 159
<b>PRODUIT NET</b>		<b>34 391 529</b>	<b>23 515 053</b>
Charges de personnel		(6 284 895)	(5 139 021)
Autres charges d'exploitation		(6 887 697)	(6 158 752)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(866 815)	(2 720 146)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(2 569 581)	(2 173 466)
Dotations aux provisions pour risques divers	25	58 366	(514 793)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>17 840 908</b>	<b>6 808 876</b>
Autres gains ordinaires		685 174	1 274 305
Autres pertes ordinaires		(306 869)	(122 240)
<b>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>18 219 212</b>	<b>7 960 940</b>
Impôts différés	13	71 673	262 747
Impôts exigibles		(4 462 657)	(1 991 296)
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>13 828 228</b>	<b>6 232 392</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		1 357 438	1 234 220
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>15 185 666</b>	<b>7 466 612</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 835 441)	(1 088 334)
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<b>11 350 225</b>	<b>6 378 278</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>1,991</b>	<b>1,119</b>

(\*) Données 2007 retraités pour les besoins de comparabilité (voir note : 4-7)

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

(exprimé en dinar tunisien)

	31-dec 2008	31-dec 2007
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	288 327 322	227 006 535
Encaissements reçus des acheteurs factorés	227 970 991	195 892 332
Financements des adhérents	(228 329 292)	(190 472 525)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(9 236 318)	(7 745 032)
Intérêts payés	(20 241 571)	(15 940 038)
Impôts et taxes payés	(6 136 372)	(4 458 483)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(312 401 664)	(265 878 460)
Autres flux de trésorerie	(504 762)	1 611 016
	<u>(60 551 666)</u>	<u>(59 984 655)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6 405 412)	(3 727 476)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	43 506	894 573
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 945 131)	(2 397 728)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	8 509 588	5 161 820
	<u>(1 797 449)</u>	<u>(68 811)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'action	4 070 000	1 947 305
Dividendes et autres distributions	(4 471 718)	(3 782 845)
Encaissements provenant des emprunts	158 502 505	163 509 073
Remboursement d'emprunts	(111 097 183)	(116 190 621)
Flux liés au financement à court terme	5 803 386	13 866 853
	<u>52 806 990</u>	<u>59 349 765</u>
<b>Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<u>0</u>	<u>(3 803)</u>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<u>154 767</u>	<u>(34 775)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>	<u>(9 387 359)</u>	<u>(742 279)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 108 268	5 789 845
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(4 279 091)	5 047 564

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

### NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

#### 1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé principalement de onze sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 Décembre 2008 à la somme de 28.500.000 dinars divisé en 5.700.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créé en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2008, à la somme de 1.200.000.000 DZD divisé en 1.200.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
  - Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
  - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
  - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
  - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2008 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2008 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

### ▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital s'élève à 4.830.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 5 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 1.500.000 dinars, divisé en 150.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998 avec un capital de 5.000.000 dinars, divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

### ▪ **Autres Sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, principalement, par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est sous l'influence notable de Tunisie Leasing.

Son capital s'élève à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

---

**1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe**

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

---

**TABLEAU 1****Tableau des participations au 31 Décembre 2008**

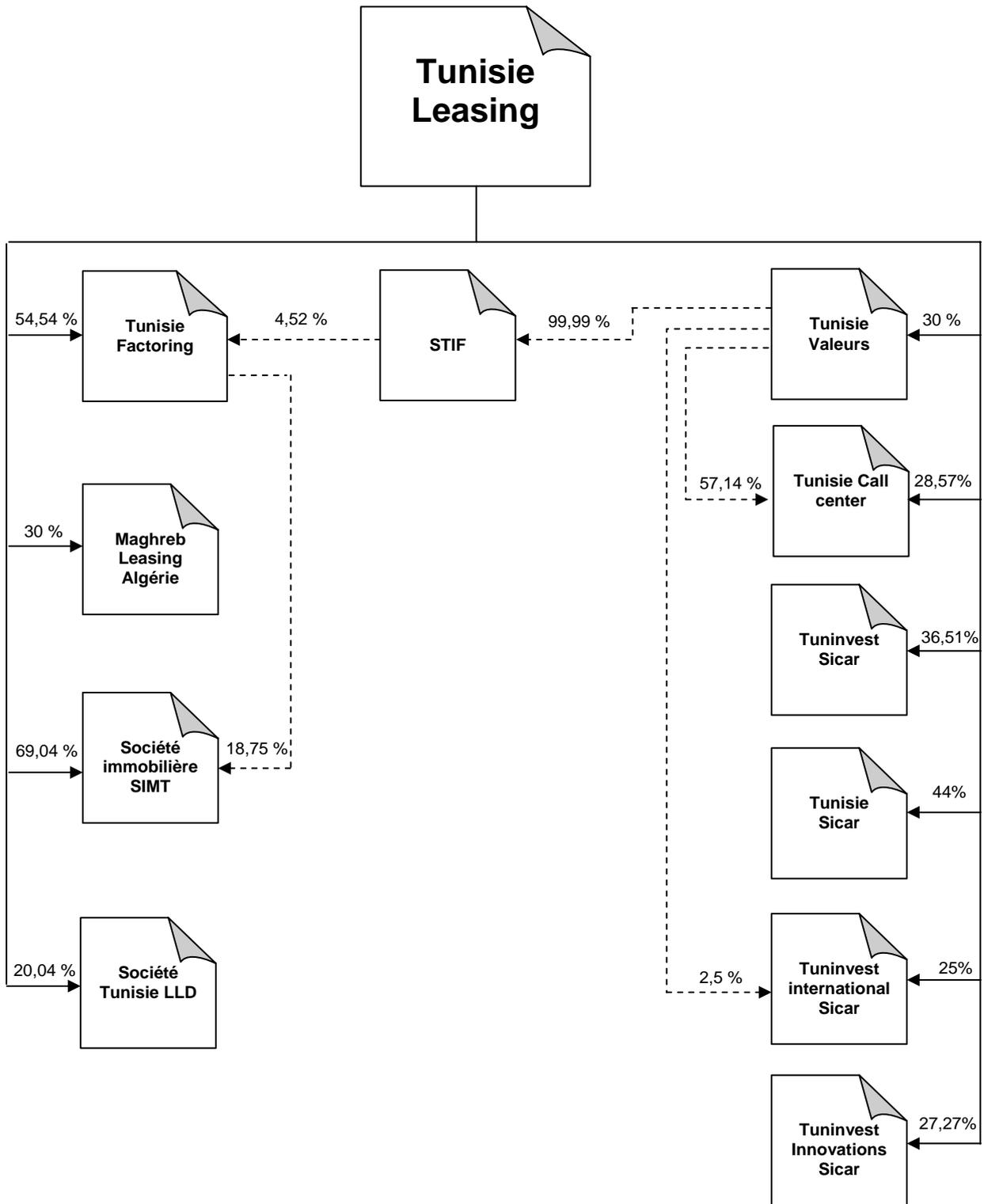
	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	87 999	44,00%	125 000	25,00%	150 000	27,27%	239 997	54,54%	29 997	28,57%	28 306	69,04%			501	20,04%	359 999	30,00%
Tunisie Valeurs							12 500	2,50%					59 998	57,14%			39 994	99,99%	750	30,00%		
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring														7 688	18,75%							
Tunis Call Center																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)										19 900	4,52%											
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	112 001	56,00%	362 500	72,50%	400 000	72,73%	180 103	40,93%	15 005	14,29%	5 006	12,21%	6	0,02%	1 249	49,96%	840 001	70,00%
<b>Total</b>	<b>50 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>966 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>200 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>500 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>550 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>440 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>105 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>41 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>40 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 500</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 200 000</b>	<b>100,00%</b>

**TABLEAU 2****Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2008**

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		54,54%		28,57%		69,04%	(*)			20,04%	(*)	79,40%	30,00%	
Tunisie Valeurs							0,75%						17,14%				30,00%						
Tunisie SICAR		0,00%																					
Tuninvest SICAR		0,00%																					
Tuninvest International SICAR																							
Tunisie Factoring															10,48%								
Tunis Call Center																							
Société Immobilière (SIMT)																							
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,36%												
Autres																							
<b>Total</b>	<b>30,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>36,51%</b>		<b>44,00%</b>		<b>25,00%</b>	<b>0,75%</b>	<b>27,27%</b>		<b>54,54%</b>	<b>1,36%</b>	<b>28,57%</b>	<b>17,14%</b>	<b>69,04%</b>	<b>22,68%</b>	<b>0,00%</b>	<b>30,00%</b>	<b>20,04%</b>	<b>79,40%</b>	<b>30,00%</b>	<b>0,00%</b>	
<b>Total participation</b>	<b>30,00%</b>		<b>36,51%</b>		<b>44,00%</b>		<b>25,75%</b>		<b>27,27%</b>		<b>55,90%</b>		<b>45,71%</b>		<b>91,72%</b>		<b>30,00%</b>		<b>99,44%</b>		<b>30,00%</b>		

(\*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION  
AU 31 DECEMBRE 2008**



———— Participations directes

- - - - - Participations indirectes

## NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

### 2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Influence notable (2)	Mise en équivalence
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif (3)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Tunisie Leasing détient 28,57% de la société Tunisie Call Center. Celle-ci est consolidée selon la méthode de mise en équivalence au 31 Décembre 2008. En effet, il n'existe plus de contrôle conjoint entre Tunisie Valeur et Tunisie Leasing.

(3) Les titres TLLD détenus respectivement par Tunisie Valeurs (750 parts) et par TFG (1 235 parts) en vertu des contrats de portage pour le compte de Tunisie Leasing ont été pris en compte dans le pourcentage d'intérêt du Groupe comme s'ils étaient détenus directement par Tunisie Leasing.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

## **2.2 : Date de clôture**

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels annuels, soit le 31 décembre.

## **2.3 : Modalités de consolidation**

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont classées dans les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NC 38 ;

---

#### ▪ ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

#### **2.4 : Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
  - Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiable des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
  - Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
  - Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.
-

## **2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

### ▪ ***Homogénéisation des méthodes comptables***

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

### ▪ ***Elimination des soldes et transactions intra-groupe***

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

### ▪ ***Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

## **NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 dont notamment (s) :

- La norme comptable générale (NCT 1);
  - La NC 35 (Etats financiers consolidés), la NC 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NC 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
  - La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NC 38);
  - Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par le circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.
-

## **NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

### **4.1 : Base de préparation des états financiers**

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

### **4.2 : Valeurs Immobilisées**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Construction	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

### **4.3 : Portefeuille titres**

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 Décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

---

#### **4.4 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

#### **4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)**

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative au contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour des besoins de comparaison.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

---

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers

#### **4.6 : Politique de provisions**

##### ***Société mère (Tunisie Leasing)***

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

##### ***Filiale (Tunisie Factoring)***

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

##### 4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,

- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**B3- Actifs préoccupants** : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

#### 4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

#### 4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location-financement se présentent comme suit :

- |                       |   |  |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard   | : | Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge |
| . Immeubles           | : | Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge |

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

#### 4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
  - Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
  - Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

#### **4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing**

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

#### **4.8 : Opérations d'affacturage**

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

---

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

#### **4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée**

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### **NOTE 5 : CHANGEMENT DE PRESENTATION**

**5-1** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et passifs du bilan sont désormais présentés par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

**5-2** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent un changement de présentation des produits de leasing comptabilisés.

En effet, les loyers comptabilisés d'avance (Tunisie Leasing) étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

A partir de 2008, et avec l'apparition de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances de leasing.

---

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités en proforma pour les besoins de comparaison.

Les autres passifs ont été ainsi diminués des loyers comptabilisés d'avance pour un montant de 13 500 126 DT au 31 décembre 2007. Par ailleurs, l'encours de leasing a augmenté de la portion du capital (amortissement financier) incluse dans ces loyers non courus pour un montant de 11 100 698 DT au 31 décembre 2007.

Les intérêts comptabilisés d'avance sont présentés en déduction des créances de leasing pour le montant net. Les intérêts comptabilisés d'avance comptent 2 399 428 DT au 31 décembre 2007.

---

**NOTE 6. LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES**

Les liquidités et équivalent de liquidités se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Banques	7 848 722	11 989 546
Caisse	9 052	8 727
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>7 857 774</u></b>	<b><u>11 998 273</u></b>

**NOTE 7. CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS**

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>
- Créances de leasing (encours financiers)	391 414 717
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	434 971
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	3 030 438
<u>Total</u>	<u>394 880 126</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(11 050 428)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(9 016)
<u>Total</u>	<u>(11 059 444)</u>
<u>- Soldes au 31 décembre 2008</u>	<u>383 820 682</u>

L'analyse par maturité de l'encours financier des contrats de leasing se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>446 888 919</u>
à recevoir dans moins d'1 an	192 987 869
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5ans	242 484 403
à recevoir dans plus de 5ans	11 416 647
Produits financiers non acquis	<u>64 746 868</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>382 142 052</u>
à recevoir dans moins d'1 an	157 908 953
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5ans	213 846 549
à recevoir dans plus de 5ans	10 386 549
Créances en cours (2)	3 030 438
Créances échues (3)	434 971
Contrats suspendus (contentieux) (4)	9 272 665
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)	<u>394 880 126</u>

**NOTE 8. CREANCES DE LEASING : IMPAYES**

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 164 238	3 695 253
- Intérêts de retard à facturer	31 181	28 737
	<u>3 195 419</u>	<u>3 723 990</u>
<u>Montant brut</u>		
A déduire :		
- Provisions	(341 418)	(1 283 786)
- Produits réservés	(392 569)	(630 905)
	<u>2 461 433</u>	<u>1 809 299</u>
<u>Montant net</u>		
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	9 741 637	12 284 560
- Créances radiées	148 559	148 558
	<u>9 890 196</u>	<u>12 433 118</u>
<u>Montant brut</u>		
A déduire :		
- Provisions	(8 223 805)	(10 490 738)
- Produits réservés	(1 474 619)	(1 709 942)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
	<u>43 214</u>	<u>83 880</u>
<u>Montant net</u>		
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	<u>(117 685)</u>	<u>(149 976)</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>2 386 963</u>	<u>1 743 203</u>

**NOTE 9. COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS**

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2007, comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	67 869 149	59 918 089
Comptes des acheteurs export	1 666 863	1 217 723
Comptes des acheteurs import	13 397 193	11 804 627
	<u>82 933 206</u>	<u>72 940 439</u>
<u>Sous total</u>	(A)	
A déduire		
Provisions	(1 767 108)	(1 892 375)
	<u>81 166 098</u>	<u>71 048 064</u>
<u>Montant net</u>		
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	207 229	140 115
Fonds de garantie	22 420 441	19 622 498
Disponible	7 352 812	9 058 244
	<u>29 980 482</u>	<u>28 820 857</u>
<u>Sous total</u>	(B)	
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B)	<u>44 119 582</u>

**NOTE 10. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT**

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Titres mis en équivalence	8 688 759	8 228 687
Titres immobilisés	3 933 815	8 612 844
Prêts au personnel	844 365	945 979
Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	226 698	225 662
Dépôts et cautionnements versés	<u>68 976</u>	<u>38 526</u>
<u>Total brut</u>	<u>13 762 613</u>	<u>18 051 698</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(698 584)	(1 163 549)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(5 885)	(1 596)
<u>Total brut</u>	<u>13 040 264</u>	<u>16 868 673</u>

**NOTE 10. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)**

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2008 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Amort. de l'écart d'acquisition</u>	<u>Quote-part dans les réserves</u>	<u>Quote-part dans les résultats</u>	<u>Valeur des titres mis en équivalence</u>	<u>% détenu</u>
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	1 931 664	(61 519)	225 963	(396 041)	1 700 067	36,51%
* Tunisie Sicar	659 990	0	85 965	(168 410)	577 545	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 617 699	0	53 067	911 870	2 273 290	30,00%
* Tuninvest International Sicar	1 287 500	0	51 719	887 630	2 226 849	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(67 126)	24 343	1 457 217	27,27%
*Tunis call center	<u>505 018</u>	<u>(25 054)</u>	<u>(124 219)</u>	<u>98 046</u>	<u>453 791</u>	45,71%
	<u>7 501 871</u>	<u>(86 573)</u>	<u>225 369</u>	<u>1 357 438</u>	<u>8 688 759</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

**NOTE 10. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)**

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- BTS	500	10	5 000		1997	
- S T I F	1	10	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	55 500		2003	
- Polyclinique La Marsa	420	100	99 540	69 394	2005	
- HOLDEFI	44 762		812 886		2006	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 919	10	49 190	49 190	2000	(*)
- S.T.P.A	1 060	500	530 000	530 000	2001	(*)
- Etablissement Abdelmoula	4 370	27	116 679		2003	(*)
- Hôtel GRANADA	33 334	10	333 340		2004	(*)
- Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000		2005	(*)
- Société BYZACENE	1 800	100	180 000		2006	(*)
- Société PROMOTEL	3 250	100	325 000		2006	(*)
- PALMA	653	500	326 670		2007	(*)
- Sté de Promotion Touristique Douz Hôtel	300	500	150 000		2005	(*)
-Tunisian Health Care Centers	30 000	10	300 000		2008	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10	300 000		2008	(*)
<b>Total titres immobilisés</b>			<b>3 933 815</b>	<b>698 584</b>		

(\*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

**TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LE GROUPE**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2008**  
(Exprimé en dinars)

**NOTE 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	33%	3 317 517	342 837	78 805	108 552		3 630 607	2 488 328	402 739	-		2 891 067	739 540
Logiciels (en cours)		81 714	42 351	-78 805	-		45 260	-	-	-		-	45 260
Ecart d'acquisition		126 290	11 813				138 103	39 126	5 297			44 423	93 680
<b>TOTAUX</b>		<b>3 525 521</b>	<b>397 001</b>	<b>0</b>	<b>108 552</b>	<b>-</b>	<b>3 813 970</b>	<b>2 527 454</b>	<b>408 036</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 935 490</b>	<b>878 480</b>

**NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain	0%	0	38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	2 735 502	38 692	-	-	-	2 774 194	375 373	1 341	-	-	376 714	2 397 480
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	7 475 621	2 937 824	-	775 472	-	9 637 973	1 685 706	1 311 206	624 031	-	2 372 881	7 265 092
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 563 370	4 770	-	-	-	1 568 140	524 432	79 428	-	-	603 860	964 279
Matériel informatique	15% et 33%	1 357 440	150 704	-	-	-	1 508 144	1 314 895	134 984	-	-	1 449 879	58 265
Installations générales	10% et 15%	2 891 316	38 934	-	-	-	2 930 250	1 465 327	47 572	-	-	1 512 899	1 417 351
Constructions en cours		0	1 239 463	-	-	-	1 239 463	-	-	-	-	-	1 239 463
<b>TOTAUX</b>		<b>16 053 919</b>	<b>4 449 138</b>	<b>-</b>	<b>775 472</b>	<b>-</b>	<b>19 727 585</b>	<b>5 396 404</b>	<b>1 574 531</b>	<b>624 031</b>	<b>-</b>	<b>6 346 904</b>	<b>13 380 681</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

**NOTE 13. IMPOT DIFFERES**

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Passif d'impôt différé, Tunisie Leasing	0	(27 849)
- Passif d'impôt différé, MLA	(3 211 867)	(14 397)
<b><u>Total des passifs d'impôt différé</u></b>	<b><u>(3 211 867)</u></b>	<b><u>(42 246)</u></b>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	284 562	369 596
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	3 538 460	1 503 054
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	332 633	142 757
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	113 182	174 202
<b><u>Total des actifs d'impôt différé</u></b>	<b><u>4 268 837</u></b>	<b><u>2 189 609</u></b>
<b><u>Total des impôts différés</u></b>	<b><u>1 056 970</u></b>	<b><u>2 147 363</u></b>

**NOTE 14. AUTRES ACTIFS**

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Stocks	2 114 660	731 738
- Clients autres sociétés du groupe	213 987	560 085
- Fournisseurs, avances	714 532	5 000 769
- Avances et acomptes au personnel	74 492	93 313
- Crédit d'impôt	3 233 428	5 413 473
- Autres comptes débiteurs	764 048	902 830
- Produits à recevoir des tiers	766 334	343 904
- Produits à recevoir sur contrats de portages	339 940	684 920
- Charges constatées d'avance	1 024 709	1 075 396
- frais d'émission des emprunts à long terme	721 154	569 783
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>9 967 282</u></b>	<b><u>15 376 212</u></b>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 281)	(29 071)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(105 136)	(77 307)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(210 433)	(89 128)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(452 680)	(244 276)
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>9 196 751</u></b>	<b><u>14 936 429</u></b>

**NOTE 15. EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<b>Emprunts</b>		
- Banques locales	88 165 726	64 593 979
- Trésor Tunisien	3 319 000	7 319 000
- Banques étrangères	58 222 315	55 006 286
- Emprunts obligataires	114 000 000	88 950 000
- Crédit à court terme UTB	728 661	670 187
- Ligne d'avance CITIBANK	6 500 000	9 500 000
- Ligne d'avance UIB	2 000 000	0
- Billets de trésorerie	58 450 000	51 750 000
<u>Total emprunts</u>	<u>331 385 702</u>	<u>277 789 452</u>
<b>Dettes rattachées</b>		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 167 142	1 133 501
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 386 004	555 609
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 685 426	1 932 209
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	128 482	169 499
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 367 054</u>	<u>3 790 818</u>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>336 752 756</u></b>	<b><u>281 580 270</u></b>

**NOTE 15 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)**

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>BANQUES LOCALES</u></b>	<b><u>64 593 979</u></b>	<b><u>95 613 000</u></b>	<b><u>72 041 253</u></b>	<b><u>88 165 726</u></b>	<b><u>35 598 518</u></b>	<b><u>52 567 208</u></b>
* AMEN BANK	3 937 500	0	1 750 000	2 187 500	437 500	1 750 000
* AMEN BANK	625 000	0	625 000	0	0	0
* AMEN BANK	0	10 000 000	1 250 000	8 750 000	6 250 000	2 500 000
* STUSID	4 687 500	0	1 250 000	3 437 500	2 187 500	1 250 000
* BTKD	750 000	0	750 000	0	0	0
* B.E.S.T BANK	10 000 000	60 000 000	45 000 000	25 000 000	0	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	0	0	4 000 000	4 000 000	0
* BANQUE DE L'HABITAT	2 257 587	0	771 560	1 486 027	659 024	827 003
* CITIBANK	9 000 000	0	9 000 000	0	0	0
* CITIBANK	0	9 000 000	0	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* BTE	3 125 000	0	1 250 000	1 875 000	625 000	1 250 000
* BTE	5 000 000	0	1 666 000	3 334 000	1 668 000	1 666 000
* ATTIJARI BANK	2 750 000	0	750 000	2 000 000	750 000	1 250 000
* STB (SIMT)	872 733	0	436 371	436 362	0	436 362
* AMEN BANK(SIMT)	411 986	0	64 256	347 730	279 055	68 675
* AMEN BANK(LLD)	0	1 000 000	0	1 000 000	714 637	285 363
* AMEN BANK(TCC)	82 852	0	82 852	0	0	0
* AB (MLA)	3 624 000	0	1 157 333	2 466 667	1 233 334	1 233 333
* AGB ( MLA)	1 812 000	5 730 000	1 837 833	5 704 167	2 466 667	3 237 500
* BNP (MLA)	10 157 822	2 483 000	3 400 049	9 240 773	4 861 134	4 379 639
* CITIBANK (MLA)	0	7 400 000	0	7 400 000	2 466 667	4 933 333
* AMEN BANK ( factoring)	1 500 000	0	1 000 000	500 000	0	500 000
<b><u>BANQUES ETRANGERES</u></b>	<b><u>55 006 286</u></b>	<b><u>15 755 580</u></b>	<b><u>12 539 551</u></b>	<b><u>58 222 315</u></b>	<b><u>41 106 002</u></b>	<b><u>17 116 313</u></b>
* Crédit BIRD 3678 TUN	2 404 713	0	564 046	1 840 667	1 246 667	594 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	2 382 723	0	680 781	1 701 942	1 021 160	680 782
* Crédit FMO V	0	9 041 500	0	9 041 500	6 027 667	3 013 833
* JEXIM BANK	4 924 134	0	1 406 896	3 517 238	2 110 343	1 406 895
* BEI (credit participatif)	584 398	0	110 000	474 398	474 398	0
* B.A.D	2 581 823	0	2 581 823	0	0	0
* B.E.I	13 550 288	0	3 774 740	9 775 548	6 414 334	3 361 214
* PROPARCO	4 703 735	0	1 677 264	3 026 471	1 349 207	1 677 264
* OPEC FUND	5 229 001	0	1 162 001	4 067 000	2 905 000	1 162 000
* FMO (TF)	873 000	0	582 000	291 000	0	291 000
* BEI (MLA)	13 475 663	3 978 055	0	17 453 718	14 868 671	2 585 047
* FMO (MLA)	4 296 808	2 736 025	0	7 032 833	4 688 555	2 344 278
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>	<b>119 600 265</b>	<b>111 368 580</b>	<b>84 580 804</b>	<b>146 388 041</b>	<b>76 704 520</b>	<b>69 683 521</b>

**NOTE 15 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)**

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2002 II	<u>2 000 000</u>	<u>0</u>	<u>2 000 000</u>	-	<u>0</u>	<u>0</u>
* Emprunt obligataire 2003	<u>4 000 000</u>	<u>0</u>	<u>2 000 000</u>	-	<u>0</u>	<u>2 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2004	<u>6 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2004 II	<u>9 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2005 I	<u>9 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>12 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	<u>20 000 000</u>	<u>0</u>	<u>4 000 000</u>	-	<u>12 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	<u>15 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	<u>11 950 000</u>	<u>3 050 000</u>	<u>0</u>	-	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 I	<u>0</u>	<u>15 000 000</u>	<u>0</u>	-	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 II	<u>0</u>	<u>15 000 000</u>	<u>0</u>	-	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 III	<u>0</u>	<u>15 000 000</u>	<u>0</u>	-	<u>15 000 000</u>	<u>0</u>
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>88 950 000</b>	<b>48 050 000</b>	<b>23 000 000</b>	<b>114 000 000</b>	<b>84 000 000</b>	<b>30 000 000</b>

**NOTE 16. PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES**

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	419 266	419 266
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>419 266</u>	<u>419 266</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	726 564	662 861
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	251 701	148 825
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>978 265</u>	<u>811 686</u>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>1 397 531</u></b>	<b><u>1 230 952</u></b>

**NOTE 17. DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 445 695	4 973 646
- Dépôts et cautionnements reçus	5 412 937	5 458 245
	-	-
<b><u>Total</u></b>	<b><u>10 858 632</u></b>	<b><u>10 431 891</u></b>

**NOTE 18. AUTRES PASSIFS**

Le détail des autres passifs est le suivant :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Personnel, rémunérations dues	12 187	1 265
- Personnel, provisions pour congés payés	459 094	415 258
- Personnel, autres charges à payer	1 084 487	624 685
- Fonds social	185 797	159 138
- Etat, retenues sur salaires	51 809	58 191
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	295 556	512 868
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	6 008	19 208
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 566 739	292 323
- Etat, TVA à payer	665 406	565 267
- Etat, autres impôts et taxes à payer	274 179	405 655
- Actionnaires, dividendes à payer	5 500	4 487
- C.N.S.S	185 914	185 354
- Autres comptes créditeurs	1 148 657	1 406 443
- Diverses charges à payer	1 320 898	696 696
- Charges à payer sur contrats de portage	180 400	130 931
- Produits constatés d'avance	205 369	140 438
- Comptes courants Tunisie Valeurs & TFG	2 466 466	0
<b><u>Total</u></b>	<b><u>10 114 466</u></b>	<b><u>5 618 207</u></b>

**NOTE 19. CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- Capital social	(A)	28 500 000	28 000 000
- Réserve légale	(B)	3 211 664	2 637 530
- Prime d'émission		7 500 000	7 500 000
- Réserves affectées à l'augmentation du capital		1 500 000	2 000 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		377 752	(179 723)
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	225 369	546 964
- Dividendes reçus des filiales		1 731 120	1 124 047
- Résultats reportés		8 536 377	6 906 817
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>		<b><u>56 471 407</u></b>	<b><u>53 424 760</u></b>
- Résultat net des sociétés intégrées		13 828 228	6 232 392
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(C)	1 357 438	1 234 220
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 835 441)	(1 088 334)
<b><u>Résultat net revenant à la société consolidante (1)</u></b>		<b><u>11 350 225</u></b>	<b><u>6 378 279</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	(D)	<b><u>67 821 632</u></b>	<b><u>59 803 039</u></b>
Nombre d'actions (2) (*)	(E)	5 700 000	5 700 000
Résultat par action	(1) / (2)	1,991	1,119

(A) Au 31 décembre 2008, le capital social est de DT : 28.500.000 composé de 5.700.000 actions d'une valeur nominale de DT : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Voir note 20

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(\*) Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2008 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2008

**Tableau de mouvements des capitaux propres consolidés  
de l'exercice clos au 31 décembre 2008  
(exprimé en dinars)**

	Capital social	Réserve légale	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2006</b>	<b>27 500 000</b>	<b>2 000 000</b>		<b>7 500 000</b>	<b>3 776 843</b>	<b>(121 233)</b>	<b>366 553</b>	<b>942 202</b>	<b>11 411 426</b>	<b>3 633 311</b>	<b>57 009 102</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/06/2007		637 530						(942 202)	3 363 451	(4 000 981)	(942 202)
Affectation des résultats des filiales							180 411	860 050	(1 541 563)	367 670	(133 432)
Provision pour risques généraux					1 112 282						1 112 282
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006									(2 500 000)		0
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006			2 500 000								0
Ecart de conversion						(58 490)					(58 490)
Dividendes reçus des filiales intégrées							263 997	(263 997)			0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2006								(3 562 500)			(3 562 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)								0
Résultat au 31 décembre 2007										6 378 279	6 378 279
<b>Solde 31 décembre 2007</b>	<b>28 000 000</b>	<b>2 637 530</b>	<b>2 000 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>4 889 125</b>	<b>(179 723)</b>	<b>546 964</b>	<b>1 124 047</b>	<b>6 906 817</b>	<b>6 378 279</b>	<b>59 803 039</b>
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008		574 134						(1 124 047)	4 945 293	(5 432 105)	(1 036 725)
Affectations des résultats des filiales							(321 595)	1 403 851	1 211 536	(946 174)	1 347 618
Dividendes reçus des filiales intégrées								327 269	(327 269)		0
Ecart de conversion						557 475					557 475
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		-500 000								0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007								(4 200 000)			(4 200 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2008										11 350 225	11 350 225
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>28 500 000</b>	<b>3 211 664</b>	<b>1 500 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>4 889 125</b>	<b>377 752</b>	<b>225 369</b>	<b>1 731 120</b>	<b>8 536 377</b>	<b>11 350 225</b>	<b>67 821 632</b>

**NOTE 20. INTERETS MINORITAIRES**

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	4 070 831	4 070 831
- Dans les réserves	1 082 147	922 059
- Dans le résultat	838 857	433 499
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de MLA		
- Dans le capital	15 318 024	11 784 024
- Ecart de conversion	(321 712)	(198 238)
- Dans les réserves	365 846	(303 993)
- Dans le résultat	3 005 434	669 840
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de S.I.M.T		
- Dans le capital	339 630	339 630
- Dans les réserves	(94 783)	(80 111)
- Dans le résultat	(12 118)	(14 671)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de TLLD		
- Dans le capital	1 400	1 400
- Dans les réserves	(5 135)	(4 801)
- Dans le résultat	3 268	(334)
<b><u>Total des intérêts minoritaires</u></b>	<b><u>24 591 689</u></b>	<b><u>17 619 134</u></b>
<b>Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires</b>	<b><u>3 835 441</u></b>	<b><u>1 088 334</u></b>

**NOTE 21. REVENUS DE LEASING**

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
- intérêts conventionnels	42 428 280	29 837 351
- Intérêts intercalaires	630 038	346 992
<b><u>Revenus bruts de leasing</u></b>	<b>(A) <u>43 058 318</u></b>	<b><u>30 184 343</u></b>
- Intérêts de retard	(B) 862 634	501 441
<b><u>Intérêts de crédits bail</u></b>	<b><u>43 920 952</u></b>	<b><u>30 685 784</u></b>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(190 092)	(245 173)
. Intérêts de retard	(136 895)	(193 002)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	520 408	447 338
. Intérêts de retard antérieurs	312 530	208 214
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b>(C) <u>505 951</u></b>	<b><u>217 377</u></b>
<b><u>Total des revenus du leasing</u></b>	<b>(A)+(B)+(C) <u>44 426 903</u></b>	<b><u>30 903 161</u></b>

**NOTE 22. REVENUS DE FACTORING**

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période clos le 31 décembre 2008, se présente ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Commissions de factoring	3 116 912	2 436 556
- Intérêts de financement	4 745 366	3 976 265
<b><u>Total</u></b>	<b><u>7 862 278</u></b>	<b><u>6 412 821</u></b>

**NOTE 23. CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	6 605 348	4 657 448
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	5 942 103	4 529 288
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	4 037 386	2 818 957
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	1 352 295	43 921
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	328 184	290 995
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b><u>18 265 316</u></b>	<b><u>12 340 608</u></b>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	729 034	967 722
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	2 478 517	3 158 469
- Autres	669 260	399 768
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b><u>3 876 811</u></b>	<b><u>4 525 959</u></b>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>22 142 127</u></b>	<b><u>16 866 568</u></b>

**NOTE 24. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	4 610 821	6 233 607
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(3 760 519)	(3 770 919)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	125 124	280 701
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(129 085)	(23 238)
- Créances abandonnées (Tunisie Leasing)	4 048 919	697 572
- Reprises de provisions suite à l'abandon de créances (Tunisie Leasing)	(4 048 919)	(697 577)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Maghreb Leasing Algérie)	20 474	0
<b><u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u></b>	<b><u>866 815</u></b>	<b><u>2 720 146</u></b>

**NOTE 25. DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	74 680	994 081
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(535 858)	(33 660)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	206 937	22 739
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(16 692)	(995)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	39 521	13 193
- Reprise sur provisions sur avances fournisseurs	0	(674 925)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	173 046	194 360
<b><u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u></b>	<b><u>(58 366)</u></b>	<b><u>514 793</u></b>

**NOTE 26. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES****Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Factoring (TF)**Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 54,54%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2008 accordées au profit de CITIBANK et de BTL s'élèvent respectivement à 7 000 KDT et 5 000 KDT.

Refacturation

TL a refacturé à TF 35 443 dinars en 2008 représentant la quote-part de TF dans les projets et travaux suivant :

- Projet assurance crédit : 23 483 dinars
- Projet Damier Stratégique : 6 367 dinars
- Travaux de couverture de la façade de l'immeuble : 5 593 dinars

**Tunisie Leasing (TL) - Tunis Call Center (TCC)**Prestations facturées à TL

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2008 s'élèvent à 108 KDT.

**Tunisie Leasing (TL) - SIMT**Avances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 69,04 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 846 KDT au 31 décembre 2008.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2008 s'élèvent à 61 KDT.

#### Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 166 KDT au 31 décembre 2008 conformément au contrat de location.

#### Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social de TL et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB.

L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 436 KDT.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2008 (en principal) s'élève à 347 KDT.

### **Tunisie Leasing (TL) - Tunisie LLD**

#### Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2008, TL a mis en force 71 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 3 788 KDT.

La marge brute réalisée en 2008 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 133 KDT.

Au 31 décembre 2008, l'encours financier s'élève à 6 357 KDT.

#### Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de TLLD pour le financement de ses activités et ce, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

Au 31 décembre 2008, le montant libéré du prêt s'élève à 1 000 KDT.

### **Tunisie Leasing (TL) - Maghreb Leasing Algérie (MLA)**

#### Compte courant

Le compte courant de MLA chez TL est débiteur de 175 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2008 dans ce cadre, s'élèvent à 124 KDT.

### Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger).

L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2008 à 142 millions de dinars algériens.

### **Tunisie Leasing (TL) - SIMT - Tunisie Valeur - Tuninvest Finance Group (TFG)**

Le conseil d'administration de SIMT réuni le 24 janvier 2007 a autorisé une convention conclue avec TL, Tunisie valeur et TFG et en vertu de laquelle SIMT s'engage à édifier un immeuble sur le terrain sis dans la zone urbaine nord qu'elle a acquis auprès de l'AFH, et à le céder à Tunisie Leasing dans le cadre d'opération de crédit-bail à réaliser avec les sociétés Tunisie Valeur et TFG.

Le prix de vente de l'immeuble sera établi sur la base du prix coûtant augmenté d'un montant de 2 000 dinars HT par mois pour peines et soins de SIMT.

Le coût du projet est estimé à 3 800 MD HT.

Le financement de Tunisie leasing est limité à 3 000 MD, le financement du reliquat soit 800 MD et tout dépassement éventuel du coût prévu serait assuré par les sociétés Tunisie Valeur et TFG.

### **Tunisie Factoring (TF) - SIMT**

TF a conclu, en 2003, un contrat de bail avec SIMT, dans laquelle elle détient 18,75% du capital, sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction moyennant une augmentation annuelle de 5%. En 2008, SIMT a facturé à TF le loyer du siège et les services annexes d'un montant de 133 800 dinars.

### **Tunisie Call Center (TCC) – Tunisie LLD**

TCC a cédé à Tunisie LLD des équipements de bureaux pour un prix de 1 650 dinars, le résultat de cette opération s'est élevé à 306 dinars.

### **Tunisie Factoring (TF) – Tunisie Valeur (TV)**

#### Portage

TF a créé en 2000 la société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à TV. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action, soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an. Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Le montant payé au titre de l'exercice 2008 en application de ces dispositions s'élève à 5 864 dinars.

### Opération de financement

TF a réalisé en 2008 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TV. La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2008 s'élève à 71 473 dinars. L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2008.

TF a souscrit à l'émission de billet de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus par TF au titre de 2008 s'élève à 27 163 dinars. L'encours au 31 décembre 2008 s'élève à 450 000 dinars.

### **NOTE 27. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Avril 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## **Rapport des commissaires aux comptes États financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2008**

### **Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **1. Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de Tunisie Leasing. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère

approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **2. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2008.

**Tunis, le 27 Avril 2009**

### **Les commissaires aux comptes**

**AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI**

**Cabinet M.S.Louzir  
Mohamed LOUZIR**

**2009 AS 1312**

**SITUATION ANNUELLE DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV  
ARRETEE AU 31/12/2008  
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2008**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale ordinaire a bien voulu nous confier en date du 29 mai 2008 et conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à la vérification des états financiers de la SOCIETE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2008.

Ces états financiers qui font apparaître un actif net égal à 17.205.463 dinars, un capital égal à 16.534.668 dinars et une valeur liquidative égale à 106,240 dinars par action ont été arrêtés par votre conseil d'administration et relèvent de sa responsabilité.

Notre mission consiste à exprimer une opinion sur la régularité et la sincérité des susdits états financiers et sur l'application des dispositions spécifiques prévues par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Nos travaux de contrôle ont été effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, incluant les épreuves et sondages que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Nous vous informons qu'au cours du quatrième trimestre 2008, votre société a encaissé 50% de deux billets de trésorerie, tirés sur la Société FLEXO PRINT déclarée en administration judiciaire, soit 175.000 dinars. Le solde de la créance a été constaté en moins-value réalisée sur placements monétaires.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que :

1. Les états financiers ci-joints sont sincères, réguliers et présentent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la SOCIETE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV et des résultats de ses opérations pour la période allant du 1 janvier au 31 décembre 2008.
2. Les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sont conformes à celles contenues dans les états financiers ci-dessus indiqués.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Néjiba CHOUK**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
RELATIF AUX CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 205  
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES**

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, le président ou le directeur général, les directeurs généraux adjoints et les membres du conseil d'administration ne peuvent contracter, avec la société ou avec des tiers, les conventions suivantes à moins qu'ils n'aient obtenu l'autorisation du conseil d'administration et l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires délibérant sur la base du rapport du commissaire aux comptes.

Ces conventions sont :

- Les prêts, avances, subventions, garanties et sûretés sous quelle que forme qu'elles soient au profit des tiers, actionnaires, dirigeants, membres du conseil d'administration et aux conjoints, ascendants, descendants des personnes ci-dessus citées, ainsi qu'à toute personne interposée.

- Les emprunts importants conclus au profit de la société et dont le plafond est fixé par les statuts.

- La location gérance du fonds de commerce.

- La cession du fonds de commerce ou de l'un des éléments qui le composent.

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention rentrant dans le cadre de l'article susmentionné, ait été soumise à l'autorisation du conseil d'administration et devant, selon le même article, être approuvée par l'assemblée générale ordinaire délibérant sur la base d'un rapport que nous devons vous soumettre.

Par ailleurs, et conformément à l'article 205 du code des sociétés commerciales, il convient de vous informer qu'une convention de gestion administrative, comptable et de gestion de portefeuille a été conclue entre MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV et la COMPAGNIE GESTION ET FINANCE « C.G.F. » ayant avec votre société des administrateurs communs.

Cette convention, en date du 28 juin 2001, conclue pour une période égale à une année renouvelable par tacite reconduction, prévoit le paiement d'une commission de gestion hors taxes égale à 0,4% de l'actif net moyen de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV, payable trimestriellement et à terme échu.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 20 juin 2001.

Pour le présent exercice, cette commission s'est élevée à 97.844 dinars T.T.C.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Néjiba CHOUK**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**  
(Unité : en D.T.)

	NOTE	AU 31/12/2008	AU 31/12/2007
<b>ACTIF</b>			
<b>AC 1 - Portefeuille-titres</b>	3-1	<b>13 216 163</b>	<b>11 999 094</b>
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		414 509	407 758
b - Obligations et valeurs assimilées		12 801 654	11 591 336
c - Autres valeurs		0	0
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>	3-2	<b>4 023 185</b>	<b>3 358 880</b>
a - Placements monétaires		3 676 715	2 219 838
b - Disponibilités		346 470	1 139 042
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	3-3	<b>2 413</b>	<b>350 162</b>
a - Dividendes et intérêts à recevoir		2 413	162
b - Titres de créances échus		0	350 000
<b>AC 4 - Autres actifs</b>	3-4	<b>11 597</b>	<b>2 281</b>
a - Débiteurs divers		11 597	2 281
c - Immobilisations nettes		0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>17 253 358</b>	<b>15 710 417</b>
<b>PASSIF EXIGIBLE</b>			
	3-5		
<b>PA 1 - Opérateurs créditeurs</b>		<b>41 979</b>	<b>32 475</b>
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>		<b>5 916</b>	<b>1 293</b>
<b>TOTAL PASSIF EXIGIBLE</b>		<b>47 895</b>	<b>33 768</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>17 205 463</b>	<b>15 676 649</b>
<b>CP 1 - Capital</b>	3-6	<b>16 534 668</b>	<b>15 034 010</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>	4-5	<b>670 795</b>	<b>642 639</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		367	205
b - Sommes distribuables de l'exercice		670 428	642 434
<b>ACTIF NET</b>		<b>17 205 463</b>	<b>15 676 649</b>
<b>TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET</b>		<b>17 253 358</b>	<b>15 710 417</b>

**ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**  
(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/01/2008 AU 31/12/2008	DU 01/01/2007 AU 31/12/2007
<b>PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES</b>	4-1	<b>762 942</b>	<b>626 758</b>
a. Dividendes		7 515	31 009
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		755 427	595 749
c. Revenus des autres valeurs		0	0
<b>PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES</b>	4-2	<b>204 258</b>	<b>140 482</b>
a. Revenus des bons du Trésor		135 897	98 517
b. Revenus des billets de trésorerie		9 947	21 929
c. Revenus des certificats de dépôt		30 698	12 673
d. Intérêts sur comptes courants		6 580	7 363
e. Revenus des autres placements monétaires		21 136	0
<b>TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>967 200</b>	<b>767 240</b>
<b>CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS</b>	4-3	<b>-119 349</b>	<b>-91 688</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>847 851</b>	<b>675 552</b>
<b>CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	4-4	<b>-39 223</b>	<b>-29 338</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>808 628</b>	<b>646 214</b>
<b>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>-138 200</b>	<b>-3 780</b>
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES</b>		<b>670 428</b>	<b>642 434</b>
<b>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>138 200</b>	<b>3 780</b>
<b>RESULTAT NON DISTRIBUTABLE</b>		<b>42 079</b>	<b>58 869</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		57 424	-31 413
Variation des plus (ou moins) values réalisées/cessions de titres		-10 426	91 855
Frais de négociation		-4 919	-1 573
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>850 707</b>	<b>705 083</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**  
(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/01/2008 AU 31/12/2008	DU 01/01/2007 AU 31/12/2007
<b>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>850 707</b>	<b>705 083</b>
a - Résultat d'exploitation		808 628	646 214
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		57 424	-31 413
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-10 426	91 855
d - Frais de négociation de titres		-4 919	-1 573
<b>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>		<b>-642 638</b>	<b>-516 392</b>
<b>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>		<b>1 320 745</b>	<b>3 522 517</b>
<b>a - Souscriptions</b>		<b>55 501 396</b>	<b>39 376 127</b>
- Capital		53 412 200	37 927 200
- Régularisation des sommes non distribuables		983 728	654 653
- Régularisation des sommes distribuables		1 105 468	794 274
- Droits d'entrée		0	0
<b>b - Rachats</b>		<b>-54 180 651</b>	<b>-35 853 610</b>
- Capital		-51 983 200	-34 455 000
- Régularisation des sommes non distribuables		-954 149	-600 761
- Régularisation des sommes distribuables		-1 243 302	-797 849
- Droits de sortie		0	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		<b>1 528 814</b>	<b>3 711 208</b>
<b>AN 4 - ACTIF NET</b>			
a - Début de période		15 676 649	11 965 441
b - Fin de période		17 205 463	15 676 649
<b>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</b>			
a - Début de période		147 659	112 937
b - Fin de période		161 949	147 659
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		<b>106,240</b>	<b>106,168</b>
<b>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT</b>		<b>4,17%</b>	<b>4,52%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**  
**Arrêtées au 31/12/2008**  
(Unité en Dinar tunisien)

**NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MILLENIUM OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

Elle a opté pour un premier exercice social égal à dix-huit (18) mois allant du 22 juin 2001 au 31 décembre 2002.

La gestion de MILLENIUM OBLIGATAIRE est confiée à la Compagnie Gestion et Finance « C.G.F. » qui est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et de la gestion financière de la société.

En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération annuelle égale à 0,4% de l'actif net moyen H.T. de MILLENIUM OBLIGATAIRE, réglée trimestriellement à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie « B.I.A.T. » assure les fonctions de dépositaire. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de MILLENIUM OBLIGATAIRE,
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la B.I.A.T. perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien selon le barème suivant :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% : HT avec un minimum égal à 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% : HT
- plus de 20 millions de dinars : 0,06% : HT

**NOTE N°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états financiers sont les suivants :

### 2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote détenus par la société sont évalués à leurs valeurs actuelles du 31 décembre 2008 conformément à l'alinéa 3 du paragraphe 17 de la N.C.T. n°17

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

### 2.2. CESSION DES PLACEMENTS :

Les cessions des placements donnent lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements utilisé lors de la cession est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN

#### 3.1. PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille titres est arrêté au 31 décembre 2008 à 13.216.163 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2008	% DE L'ACTIF
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :</b>				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	10.000	10.176	0,06
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	104.994	0,61
* Emprunt obligataire ATL 2006/1	1.500	150.000	154.274	0,89
* Emprunt obligataire ATL 2008/1	3.000	300.000	309.232	1,79
* Emprunt obligataire AL 2001/1-B	100	3.000	3.064	0,02
* Emprunt obligataire ATTIJARI 2008-A	4.700	470.000	470.071	2,72
* Emprunt obligataire BH 2008	3.000	300.000	310.264	1,80
* Emprunt obligataire BTK 6	100	6.000	6.011	0,04
* Emprunt obligataire BTK 6	300	18.000	18.035	0,10
* Emprunt obligataire BTK 6	100	6.000	6.011	0,04
* Emprunt obligataire BTK 6	10	600	601	0,00
* Emprunt obligataire BTK 6	100	6.000	6.012	0,04
* Emprunt obligataire CIL 2008-1	5.000	500.000	508.904	2,95
* Emprunt obligataire CIL 2008 (Emprunt subordonné)	3.000	300.000	300.286	1,74
* Emprunt obligataire GL 2004-1	1.500	60.000	63.375	0,37
* Emprunt obligataire PANOBOIS 2007-C	500	50.000	51.895	0,30
* Emprunt obligataire SKANES 2003	2.000	120.000	123.909	0,72
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1	5.000	300.000	302.009	1,75
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1-F	5.000	301.500	303.280	1,76
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2007 (E. subordonné)	5.000	400.000	409.451	2,37
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2008-1	6.000	600.000	615.814	3,57
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	51.000	51.830	0,30
* Emprunt obligataire UNIFACTOR 2008	5.000	500.000	520.871	3,02
* Emprunt obligataire AIL 2005-A	1.500	60.000	61.188	0,36

* Emprunt obligataire AIL 2005-B	2.000	80.000	81.584	0,47
* Emprunt obligataire UTL 2004	100	8.000	8.339	0,05
* Emprunt obligataire EL MAZRAA 2001	500	10.000	10.564	0,06
* Emprunt obligataire SIHM 2008	6.000	600.000	609.342	3,53
* Emprunt obligataire SIHM 2008-2	1.000	100.000	101.557	0,59
* Emprunt obligataire ATL 2008 (Emprunt subordonné)	10.000	1.000.000	1.020.252	5,91
* Emprunt obligataire HANNIBAL LEASE 2008/1	5.000	500.000	517.694	3,00
		<u>6.910.100</u>	<u>7.060.889</u>	<u>40,93</u>
- F.C.C. :				
* FCC-BIAT - P201	300	300.000	302.005	1,75
* FCC-BIAT - P301	300	300.000	302.162	1,75
		<u>600.000</u>	<u>604.167</u>	<u>3,50</u>
- B.T.A. :				
* B.T.A. 6,5% mars 2009	300	308.490	313.194	1,82
* B.T.A. 6,5% mars 2009	100	102.880	104.401	0,61
* B.T.A. 6,5% mars 2009	300	302.100	313.299	1,82
* B.T.A. 6,5% mars 2009	25	25.175	26.108	0,15
* B.T.A. 6,5% mars 2009	175	176.225	182.758	1,06
* B.T.A. 6,5% mars 2009	55	55.275	57.411	0,33
* B.T.A. 6,5% mars 2009	50	50.250	52.192	0,30
* B.T.A. 6,5% mars 2009	95	95.475	99.165	0,57
* B.T.A. 6,75% avril 2010	40	41.472	42.010	0,24
* B.T.A. 6,75% avril 2010	600	613.020	633.063	3,67
* B.T.A. 6,75% avril 2010	300	306.510	316.532	1,83
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.260	214.038	1,24
* B.T.A. 7,00% février 2015	500	513.400	535.284	3,10
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.560	214.265	1,24
* B.T.A. 7,00% février 2015	328	331.280	346.535	2,01
* B.T.A. 7,00% février 2015	385	398.475	416.911	2,42
* B.T.A. 7,50% avril 2014	140	148.960	154.866	0,90
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	541.000	540.485	3,13
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	120	132.000	135.921	0,79
		<u>4.552.807</u>	<u>4.698.438</u>	<u>27,23</u>
- B.T.Z. :				
* B.T.Z. C01 11 octobre 2016	100	55.030	63.035	0,37
* B.T.Z. C02 11 octobre 2016	100	54.780	62.829	0,36
* B.T.Z. C03 11 octobre 2016	100	54.530	62.624	0,36
* B.T.Z. C04 11 octobre 2016	400	217.120	249.672	1,45
		<u>381.460</u>	<u>438.160</u>	<u>2,54</u>
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES</b>		<b>12.444.367</b>	<b>12.801.654</b>	<b>74,20</b>
<b>TITRES OPCVM :</b>				
* SICAV ENTREPRISE	1.960	200.163	204.267	1,18
* FCP PROPARGO	200	200.000	210.242	1,22
<b>TOTAL TITRES OPCVM</b>		<b>400.163</b>	<b>414.509</b>	<b>2,40</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>12.844.530</b>	<b>13.216.163</b>	<b>76,60</b>

**3.2. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :**

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2008 à 4.023.185 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2008	% DE L'ACTIF
<b>PLACEMENTS MONETAIRES</b>				
<b>BONS DU TRESOR</b>				
* BTCT52S – 24/11/2009	700	668.435	669.359	3,88
* BTCT52S – 27/10/2009	700	668.701	671.412	3,89
* BTCT52S – 27/10/2009	500	477.770	479.605	2,78
* BTCT52S – 27/10/2009	100	95.656	95.941	0,56
* BTCT52S – 27/10/2009	250	239.553	239.936	1,39
		2.150.115	2.156.253	12,50
- CERTIFICATS DE DEPOT :				
* B.I.A.T. – 05/01/2009	1	499.482	499.793	2,90
* B.I.A.T. – 10/01/2009	1	499.482	499.533	2,89
		998.964	999.326	5,79
- AUTRES PLACEMENTS MONETAIRES				
* CT B.I.A.T. – 10/02/2010	500	500.000	521.136	3,02
<b>TOTAL DES PLACEMENTS MONETAIRES</b>				
		<b>3.649.079</b>	<b>3.676.715</b>	<b>21,31</b>
<b>- DISPONIBILITES</b>				
		<b>346.470</b>	<b>346.470</b>	<b>2,01</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				
		<b>3.995.549</b>	<b>4.023.185</b>	<b>23,32</b>

**3.3. CREANCES D'EXPLOITATION :**

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2008 à 2.413 dinars, correspondant à des intérêts créditeurs sur compte courant du quatrième trimestre 2008 à recevoir en 2009.

**3.4. AUTRES ACTIFS :**

Les autres actifs sont arrêtés au 31 décembre 2008 à 11.597 dinars, correspondant à des retenues à la source sur B.T.A.

**3.5. PASSIF EXIGIBLE :**

Les dettes de la Société MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV s'élèvent au 31 décembre 2008 à 47.895 dinars, détaillées comme suit :

- Gestionnaire C.G.F. (quatrième trimestre 2008)	: 25.341 D
- Dépositaire B.I.A.T. (quatrième trimestre 2008)	: 5.544 D
- Commissaire aux comptes	: 9.714 D
- C.M.F. (redevances + publications)	: 2.246 D
- Impôts à payer	: <u>5.050 D</u>
	47.895 D

**3.6. CAPITAL :**

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2008 à 16.534.668 dinars, détaillé comme suit :

- Capital social au 31 décembre 2008	: 16.194.900 D
- Sommes non distribuables de l'exercice	: 71.658 D
- Résultat non distribuable de l'exercice clos	: 268.110 D

Capital au 31 décembre 2008 16.534.668 D

**3.6.1. CAPITAL SOCIAL :**

Le capital social, arrêté au 31 décembre 2008 à 16.194.900 dinars a évolué, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 2008, comme suit :

Capital au 31 décembre 2007 :

- Montant	: 14.765.900 D
- Nombre de titres	: 147.659
- Nombre d'actionnaires	: 431

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	: 53.412.200 D
- Nombre de titres émis	: 534.122
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 180

## Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	: 51.983.200 D
- Nombre de titres rachetés	: 519.832
- Nombre d'actionnaires sortants	: 192

## Capital au 31 décembre 2008 :

- Montant	: 16.194.900 D
- Nombre de titres	: 161.949
- Nombre d'actionnaires	: 419

## 3.6.2. SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2008 à 71.658 dinars, détaillée comme suit :

## Résultat non distribuable de l'exercice :

- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	: 57.424 D
- Variation des plus ou moins values réalisées sur titres	: <10.426>D
- Frais de négociation	: <4.919>D
	42.079 D

## Régularisation des S.N.D. :

- Régularisation des S.N.D. sur souscriptions	: 983.728 D
- Régularisation des S.N.D. sur rachats	: <954.149>D
	29.579 D

## Sommes non distribuables de l'exercice

71.658 D
----------

## NOTE N°4 : ELEMENTS DU RESULTAT

## 4.1. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

(en dinars)

DESIGNATION	DU 01/01/2008 AU 31/12/2008	DU 01/01/2007 AU 31/12/2007	ECART
Intérêts sur obligations et v. assimilées Etat (échus)	634.638	323.374	311.264
Intérêts sur obligations et v. assimilées (potentiels)	<55.743>	106.151	<161.894>
Intérêts sur obligations et v. assimilées sociétés (échus)	176.532	166.224	10.308
Revenus des titres OPCVM	7.515	31.009	<23.494>
	762.942	626.758	136.184

## 4.2. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

(en dinars)

DESIGNATION	DU 01/01/2008 AU 31/12/2008	DU 01/01/2007 AU 31/12/2007	ECART
Revenus des bons du Trésor échus	159.090	87.314	71.776
Revenus des bons du Trésor potentiels	<23.193>	11.203	<34.396>
Revenus des billets de trésorerie échus	45.690	8.480	37.210
Revenus des billets de trésorerie potentiels	<35.743>	13.449	<49.192>
Revenus des certificats de dépôt échus	30.388	12.726	17.662
Revenus des certificats de dépôt potentiels	310	<53>	363
Revenus des comptes de dépôt	6.580	7.363	<783>
Revenus des autres placements monétaires	21.136	0	21.136
	204.258	140.482	63.776

## 4.3. CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

(en dinars)

DESIGNATION	DU 01/01/2008 AU 31/12/2008	DU 01/01/2007 AU 31/12/2007	ECART
Rémunération du gestionnaire	97.844	74.440	23.404
Rémunération du dépositaire	21.505	17.248	4.257
	119.349	91.688	27.661

**4.4. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :**

(en dinars)

DESIGNATION	DU 01/01/2008 AU 31/12/2008	DU 01/01/2007 AU 31/12/2007	ECART
Redevance C.M.F.	20.730	15.771	4.959
Rémunération commissaire aux comptes	15.400	11.100	4.300
Publicité et publications	602	602	0
Agios, frais bancaires et autres charges	154	75	79
Impôts et taxes	2.337	1.790	547
	<u>39.223</u>	<u>29.338</u>	<u>9.885</u>

**4.5. SOMMES DISTRIBUABLES :**

(en dinars)

DESIGNATION	DU 01/01/2008 AU 31/12/2008	DU 01/01/2007 AU 31/12/2007	ECART
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>808.628</b>	<b>646.214</b>	<b>162.414</b>
<b>+ REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION :</b>			
* Régularisation du résultat dist./souscriptions	1.105.468	794.274	311.194
* Régularisation du résultat dist./rachats	<1.243.302>	<797.849>	<445.453>
TOTAL REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPL.	<137.834>	<3.575>	<134.259>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>670.794</b>	<b>642.639</b>	<b>28.155</b>

**NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS****5.1. DONNEES PAR ACTION ET RATIOS PERTINENTS AU 31 DECEMBRE 2008 :**

	DU 01/01/08 AU 31/12/08	DU 01/01/07 AU 31/12/07	DU 01/01/06 AU 31/12/06
<b>Données par action :</b>			
Revenus des placements	5,972	5,196	5,819
Charges de gestion des placements	<u>- 0,737</u>	<u>- 0,621</u>	<u>- 0,665</u>
<b>Revenus nets des placements</b>	<b>5,235</b>	<b>4,575</b>	<b>5,154</b>
Autres charges	<u>- 0,242</u>	<u>- 0,199</u>	<u>- 0,221</u>
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>4,993</b>	<b>4,376</b>	<b>4,933</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	<u>-0,853</u>	<u>- 0,025</u>	<u>- 0,361</u>
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>4,140</b>	<b>4,351</b>	<b>4,572</b>
Variation des plus ou moins valeurs potentielles	0,354	- 0,213	- 0,143
Plus ou moins valeurs réalisées/titres	- 0,064	0,622	0,712
Frais de négociation	- 0,030	- 0,010	- 0,020
<b>Résultat non distribuable de l'exercice (2)</b>	<b>0,260</b>	<b>0,399</b>	<b>0,549</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1+2)</b>	<b>5,253</b>	<b>4,775</b>	<b>5,482</b>
Droits d'entrée et de sortie	0	0	0
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0,260</b>	<b>0,399</b>	<b>0,549</b>
Régularisation du résultat non distribuable de l'exercice	<u>0,182</u>	<u>0,365</u>	<u>- 0,096</u>
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,442</b>	<b>0,764</b>	<b>0,453</b>
<b>Distribution de dividendes</b>	<b>4,350</b>	<b>4,571</b>	<b>4,996</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>106,240</b>	<b>106,168</b>	<b>105,948</b>
<b>Actif net moyen</b>	<b>20.669.740</b>	<b>15.756.999</b>	<b>12.847.791</b>
<b>Ratios de gestion des placements</b>			
Charges/actif net moyen	0,58%	0,58%	0,58%
Autres charges/actif net moyen	0,19%	0,19%	0,19%
<b>Résultat distribuable de l'ex./actif net moyen</b>	<b>3,24%</b>	<b>4,08%</b>	<b>4,02%</b>

**SITUATION ANNUELLE DE GENERALE OBLIGATAIRE SICAV****EXERCICE CLOS AU 31/12/2008****RAPPORT GENERAL U COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 mars 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 11.945.813, un actif net de D : 11.911.022 et un bénéfice de D : 481.708, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

3. A notre avis, les états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Vérifications et informations spécifiques**

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par La « CIL » représentent à la clôture de l'exercice, 12,36% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

6. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**Le commissaire aux comptes :  
FINOR**

**RAPPORT SPECIAL DU COMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008.**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le commissaire aux comptes :  
FINOR**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	8 330 959,035	7 072 181,131
Obligations et valeurs assimilées		7 607 679,749	6 431 923,417
Titres des Organismes de Placement Collectif		723 279,286	640 257,714
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		3 612 835,797	2 167 900,005
Placements monétaires	6	2 989 348,152	1 742 096,293
Disponibilités		623 487,645	425 803,712
<b>Créances d'exploitation</b>		2 017,738	1 524,119
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>11 945 812,570</b>	<b>9 241 605,255</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	20 047,616	15 986,854
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	14 743,026	14 554,479
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>34 790,642</b>	<b>30 541,333</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	12	11 373 837,402	8 753 946,474
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice clos		40 896,667	31 064,053
Sommes distribuables de l'exercice en cours		496 287,859	426 053,395
<b>ACTIF NET</b>		<b>11 911 021,928</b>	<b>9 211 063,922</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>11 945 812,570</b>	<b>9 241 605,255</b>

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<b>Note</b>	<b>Année 2008</b>	<b>Année 2007</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	5	449 529,106	420 475,004
Revenus des obligations et valeurs assimilées		388 191,566	329 932,833
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		61 337,540	90 542,171
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	103 527,789	80 126,121
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>553 056,895</b>	<b>500 601,125</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(69 998,294)	(57 161,112)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>483 058,601</b>	<b>443 440,013</b>
<b>Autres charges</b>	11	(7 038,370)	(7 076,130)
<b>Autres produits</b>		-	9,799
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>476 020,231</b>	<b>436 373,682</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		20 267,628	(10 320,287)
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>496 287,859</b>	<b>426 053,395</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(20 267,628)	10 320,287
Plus ou moins values réalisées sur titres		7 079,225	(39 600,023)
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		(1 391,927)	(4 316,517)
<b>RESULTAT DE DE L'EXERCICE</b>		<b>481 707,529</b>	<b>392 457,142</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Année</i> <b>2008</b>	<i>Année</i> <b>2007</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		481 707,529	392 457,142
Résultat d'exploitation		476 020,231	436 373,682
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 391,927)	(4 316,517)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		7 079,225	(39 600,023)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>		(496 540,800)	(399 541,500)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>		2 714 791,277	(1 178 036,149)
<b>Souscriptions</b>			
- Capital		16 244 277,280	9 959 935,542
- Régularisation des sommes non distribuables		(20 219,487)	(23 369,458)
- Régularisation des sommes distribuables		627 862,215	425 419,898
<b>Rachats</b>			
- Capital		(13 626 519,040)	(11 077 933,026)
- Régularisation des sommes non distribuables		16 664,877	27 825,060
- Régularisation des sommes distribuables		(527 274,568)	(489 914,165)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		<b>2 699 958,006</b>	<b>(1 185 120,507)</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période		9 211 063,922	10 396 184,429
En fin de période		11 911 021,928	9 211 063,922
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>			
En début de période		88 674	99 948
En fin de période		115 191	88 674
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		103,402	103,876
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>		4,17%	4,19%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**Exercice clos au 31/12/2008**

*(Unité en Dinars Tunisiens)*

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value

potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### 3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

### 3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### **Note 4: Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D : 8.330.959,035, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	%
		d'acquisition	31/12/2008	actif net
<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilés</b>		<b>7 409 230,000</b>	<b>7 607 679,749</b>	<b>63,87%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>4 651 000,000</b>	<b>4 787 335,911</b>	<b>40,19%</b>
AFRICA 2003 A	1 000	40 000,000	40 703,562	0,34%
AMEN LEASE 2001 B	1 000	30 000,000	30 636,986	0,26%
AMEN BANK 2006	3 000	270 000,000	282 421,334	2,37%
ATB BANK 2007/1	5 000	480 000,000	496 803,072	4,17%
ATL 2004/1	2 500	50 000,000	51 096,438	0,43%
ATL 2006/1	3 000	300 000,000	308 547,946	2,59%
E.SUB BH 2007/1	1 500	150 000,000	150 528,246	1,26%
BTKD 2006	5 000	300 000,000	300 575,342	2,52%
CIL 2002/3	600	24 000,000	25 088,877	0,21%
CIL 2003/1	1 000	40 000,000	40 448,000	0,34%
CIL 2004/1	2 000	120 000,000	121 712,219	1,02%
CIL 2004/2	1 300	52 000,000	54 201,950	0,46%
CIL 2007/2	3 150	315 000,000	329 052,787	2,76%
EL MAZRAA 2001	1 000	20 000,000	21 128,306	0,18%
EL WIFAK	500	30 000,000	30 790,685	0,26%
GL 2003-1	2 000	80 000,000	82 038,356	0,69%
GL 2004-1	3 500	140 000,000	147 875,956	1,24%
SKANES BEACH	1 000	60 000,000	61 954,521	0,52%
TUNISIE LEASING 2004-2	2 500	100 000,000	104 234,521	0,88%
TUNISIE LEASING 2006-1	3 000	180 000,000	181 205,260	1,52%
TUNISIE LEASING 2007-1	4 000	400 000,000	419 265,574	3,52%
UTL 2004	2 000	160 000,000	166 775,223	1,40%
UTL 2005/01	2 000	160 000,000	162 282,969	1,36%
UNIFACTOR 2008	2 000	200 000,000	208 348,493	1,75%
PANOBOIS 2007	500	50 000,000	51 894,794	0,44%
HL 2008/1	3 000	300 000,000	310 616,548	2,61%
ATL 2008/1	2 000	200 000,000	206 154,521	1,73%
E.SUB CIL 2008/1	4 000	400 000,000	400 953,425	3,37%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>2 758 230,000</b>	<b>2 820 343,838</b>	<b>23,68%</b>
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320,000	425 897,946	3,58%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370,000	160 111,031	1,34%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950,000	319 550,611	2,68%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640,000	102 822,466	0,86%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202 400,000	209 020,293	1,75%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	100 950,000	104 373,272	0,88%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000,000	494 548,493	4,15%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750,000	494 298,493	4,15%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850,000	509 721,233	4,28%
<b>Titres des Organismes de Pacement Collectif</b>		<b>715 248,946</b>	<b>723 279,286</b>	<b>6,07%</b>
<b>Titres des OPCVM</b>		<b>565 838,646</b>	<b>572 903,264</b>	<b>4,81%</b>
SANADETT SICAV	2	215,771	216,098	0,00%
SICAV ENTREPRISE	1 030	105 162,316	107 344,540	0,90%
AXIS TRESORERIE	1 614	169 814,299	171 905,526	1,44%
UNIVERS SICAV	1 300	135 593,629	136 554,600	1,15%
FCP SALAMETT CAP	2 500	26 732,131	27 082,500	0,23%

FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	26 035,000	0,22%
FINA SICAV	1 000	103 173,000	103 765,000	0,87%
<b>Fonds commun de créances</b>		<b>149 410,300</b>	<b>150 376,022</b>	<b>1,26%</b>
FCC BIAT P1	100	49 410,300	49 705,488	0,42%
FCC BIAT P2	100	100 000,000	100 670,534	0,85%
<b>TOTAL</b>		<b>8 124 478,946</b>	<b>8 330 959,035</b>	<b>69,94%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	6 915 949,529	160 979,575	(4 747,973)	7 072 181,131	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations	1 465 000,000			1 465 000,000	
Bon de trésor assimilables	496 297,671			-	
Titres OPCVM	8 288 147,200			8 288 147,200	
Fonds Commun de Créances	-			-	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Annuités obligations de sociétés	(834 000,000)			(834 000,000)	
Titres OPCVM	(8 185 500,254)			(8 185 500,254)	7 079,225
Fonds Commun de Créances	(21 415,200)			(21 415,200)	
<u>* Variations des plus ou moins valeurs portefeuilles titres</u>					
			(1 391,927)	(1 391,927)	
<u>* Variations des intérêts courus</u>					
		51 640,414		51 640,414	
<u>Soldes au 31 décembre 2008</u>	8 124 478,946	212 619,989	(6 139,900)	8 330 959,035	7 079,225

#### Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice à D : 449.529,106, contre D : 420.475,004 en 2007 et se détaillent comme suit :

	2008	2007
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
<i>Revenus des obligations</i>	-	
- intérêts	243 166,916	209 096,349
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	145 024,650	120 836,484
<b><u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u></b>		
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>		
- Dividendes	53 324,066	81 594,622
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	8 013,474	8 947,549
<b>TOTAL</b>	<b>449 529,106</b>	<b>420 475,004</b>

#### Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D : 2.989.348,152, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% Actif net
<b>Billets de trésorerie</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 483 924,854</b>	<b>1 490 719,523</b>	<b>12,52%</b>
TUNISIE FACTORING au 11/03/2009 à 6,1%	1 000 000	987 983,255	990 787,162	8,32%
CIL au 02/01/2009 à 6,15%	500 000	495 941,599	499 932,361	4,20%
<b>Dépôt à vue</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 498 285,786</b>	<b>1 498 628,629</b>	<b>12,58%</b>
Dépôt à vue ATB au 09/01/2009 à 5,15%	1 500 000	1 498 285,786	1 498 628,629	12,58%
<b>TOTAL</b>	<b>3 000 000</b>	<b>2 982 210,640</b>	<b>2 989 348,152</b>	<b>25,10%</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à D : 103.527,789 , contre D : 80.126,121 au 31/12/2007 et se détaille ainsi :

	2008	2007
Intérêts des billets de trésorerie	84 247,672	71 056,179
Intérêts des dépôts à vue	19 280,117	3 598,404
Intérêts des placements adossés à des BTC	-	5 471,538
<b>TOTAL</b>	<b>103 527,789</b>	<b>80 126,121</b>

**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à D : 20.047,616 contre D : 15.986,854 au 31/12/2007 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Rémunération du dépositaire	2 360,000	2 360,000
Rémunération du gestionnaire	17 687,616	13 626,854
<b>Total</b>	<b>20 047,616</b>	<b>15 986,854</b>

**Note 9 : Autres créditeurs divers**

Cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à D : 14.743,026 contre D : 14.554,479 au 31/12/2007 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	6 934,697	6 746,150
Autres	7 808,329	7 808,329
<b>Total</b>	<b>14 743,026</b>	<b>14 554,479</b>

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2008 à D : 69.998,294 contre D : 57.161,112 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Commission de gestion de la CGI	67 638,294	54 801,112
Rémunération du dépositaire	2360,000	2360,000
<b>Total</b>	<b>69 998,294</b>	<b>57 161,112</b>

**Note 11 : Autres charges**

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2008 à D : 7.038,370 contre D : 7.076,130 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillant ainsi:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Honoraires commissaire aux comptes	7 000,000	7 000,000
Autres	38,370	76,130
<b>Total</b>	<b>7 038,370</b>	<b>7 076,130</b>

**Note 12 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice 2008 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	8 753 946,474
Nombre de titres	88 674
Nombre d'actionnaires	199

Souscriptions réalisées

Montant	16 244 277,280
Nombre de titres émis	164 549
Nombre d'actionnaires nouveaux	123

Rachats effectués

Montant	(13 626 519,040)
Nombre de titres rachetés	(138 032)
Nombre d'actionnaires sortants	(110)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	(3 554,610)
Plus ou moins values réalisée sur titres	7 079,225
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(1 391,927)

Capital au 31-12-2008

Montant	11 373 837,402
Nombre de titres	115 191
Nombre d'actionnaires	212

**Note 13 : Autres informations****13.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Revenus des placements	4,801	5,645	4,713	5,441	6,952
Charges de gestion des placements	(0,608)	(0,645)	(0,548)	(0,623)	(0,775)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>4,193</b>	<b>5,001</b>	<b>4,165</b>	<b>4,819</b>	<b>6,178</b>
Autres charges	(0,061)	(0,080)	(0,081)	(0,071)	(0,150)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>4,132</b>	<b>4,921</b>	<b>4,084</b>	<b>4,747</b>	<b>6,027</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,176	-0,116	0,663	0,284	(0,956)
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>4,308</b>	<b>4,805</b>	<b>4,747</b>	<b>5,031</b>	<b>5,072</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(0,012)	-0,049	0,015	(0,041)	(0,032)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,061	(0,447)	(0,391)	(0,151)	(0,026)
<b>Plus (ou moins) values sur titres (2)</b>	<b>0,049</b>	<b>(0,495)</b>	<b>(0,376)</b>	<b>(0,192)</b>	<b>(0,057)</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>4,181</b>	<b>4,426</b>	<b>3,708</b>	<b>4,555</b>	<b>5,970</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0,049</b>	<b>(0,495)</b>	<b>(0,376)</b>	<b>(0,192)</b>	<b>(0,057)</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,031)	0,050	(0,073)	-0,096	-
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,018</b>	<b>(0,445)</b>	<b>(0,449)</b>	<b>0,289</b>	<b>(0,057)</b>
Valeur liquidative	103,402	103,876	104,016	104,718	104,976
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges / actif net moyen	0,59%	0,62%	0,53%	0,59%	0,74%
Autres charges / actif net moyen	0,06%	0,08%	0,08%	0,07%	0,14%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,16%	4,62%	4,55%	4,80%	4,83%

**Note 13 : Autres informations****13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque "ARAB TUNISIAN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D: 2.000 HT.

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE FINA O SICAV  
ARRETEE AU 31 MARS 2009**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale constitutive de la société « FINA O SICAV », et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société « FINA O SICAV » au 31/03/2009, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net pour la période du 01/01/2009 au 31/03/2009.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/03/2009, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

L'examen de l'actif net de la « FINA O SICAV » nous a permis de relever un dépassement des seuils suivants :

1. Seuil de 10 % de l'actif net prévu par l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 et relatif à la détention des titres émis ou garantis par un même émetteur.

En effet, la « FINA O SICAV » détient au 31/03/2009 des obligations souscrites dans les emprunts obligataires suivants :

UNIFACTOR	13,47%
TLS 2008/1	14,95%
HLS 2008/1	15,10%
ATL 2008	15,02%
AB 2008 cat B	15,09%
BH 2008	20,11%

2. L'actif net de la « FINA O SICAV » est employé au 31/03/2009 à raison de 99,51 % dans des valeurs mobilières, ce qui est en contradiction avec le seuil maximum de 80% prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001.

Sur la base de notre examen limité, et compte tenu de ce qui est décrit aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « FINA O SICAV », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « FINA O SICAV » au 31/03/2009.31/03/2008.

**Le Commissaire aux Comptes  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2009  
(Montants exprimés en dinar)**

<b>ACTIF</b>	<b>NOTE</b>	<b>Au 31/03/09</b>	<b>Au 31/03/08</b>	<b>Au 31/12/2008</b>
<b>AC1- PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>2 074 607</b>	<b>1 115 831</b>	<b>2 682 870</b>
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	0	97 600	0
b- Obligations et valeurs assimilées	3-1	2 074 607	501 729	2 173 098
c- Autres valeurs		0	0	0
d- Emprunt d'Etat		0	516 503	509 771
<b>AC2- Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>24 262</b>	<b>873 821</b>	<b>60 622</b>
a- Placements monétaires			601 885	
b- Disponibilités	3-11	23 955	271 936	60 622
<b>AC3- Créances d'exploitation</b>	3-4	<b>307</b>	<b>4 718</b>	<b>0</b>
<b>AC4- Autres actifs</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 099 176</b>	<b>1 994 371</b>	<b>2 743 492</b>
<b>PASSIF</b>		<b>14 091</b>	<b>5 217</b>	<b>13 671</b>
<b>PA1- Opérateurs créditeurs</b>	3-7	<b>7 760</b>	<b>5 217</b>	<b>7 860</b>
<b>PA2- Autres créditeurs divers</b>	3-8	<b>6 331</b>	<b>0</b>	<b>5 811</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>14 091</b>	<b>5 217</b>	<b>13 671</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>CP1- Capital</b>	3-5	<b>1 988 634</b>	<b>1 975 781</b>	<b>2 628 932</b>
<b>CP2- Sommes distribuables</b>	3-6	<b>96 145</b>	<b>13 373</b>	<b>100 889</b>
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		75 689	0	0
b- Sommes distribuables de la période		20 456		100 889
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 084 780</b>	<b>1 989 154</b>	<b>2 729 820</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 099 176</b>	<b>1 994 371</b>	<b>2 743 492</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinar)

	NOTE	Du 01/01/09	Du 01/01/08	Du 01/01/2008
		Au 31/03/09	Au 31/03/08	Au 31/12/2008
<b>PR 1- Revenus de portefeuille-titres</b>		<b>28 988</b>	<b>6 837</b>	<b>114 000</b>
a- Dividendes	3-2	0	0	9 120
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	27 508	6 837	80 987
c- Revenus des autres valeurs	3-2	0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs	3-2	1 479	0	23 893
<b>PR 2- Revenus des placements monétaires</b>	3-3	<b>307</b>	<b>12 340</b>	<b>17 018</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>29 295</b>	<b>19 177</b>	<b>131 018</b>
<b>CH 1- Charges de gestion des placements</b>	3-9	<b>4 288</b>	<b>3 597</b>	<b>19 084</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>25 007</b>	<b>15 580</b>	<b>111 933</b>
<b>PR 3- Autres produits</b>				
<b>CH 2- Autres charges</b>	3-10	1 814	1 626	7 704
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>		<b>23 193</b>	<b>13 954</b>	<b>104 229</b>
<b>PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation</b>		<b>-2 737</b>	<b>-581</b>	<b>-3 341</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>20 456</b>	<b>13 373</b>	<b>100 889</b>
<b>PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation ( annulation )</b>		<b>2 737</b>	<b>581</b>	<b>3 341</b>
- Variation des plus ( ou moins ) valeurs potentielles sur titres			415	0
- Plus ( ou moins ) valeurs réalisées sur cession des titres		21 372	742	-2 248
- Frais de négociation				
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>44 565</b>	<b>15 111</b>	<b>101 982</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinar)

	Du 01/01/2009	Du 01/01/2008	Du 01/01/2008
	Au 31/03/2009	Au 31/03/2008	Au 31/12/2008
<b>AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>44 565</b>	<b>15 111</b>	<b>101 982</b>
Résultat			
a- d'exploitation	23 193	13 954	104 229
Variation des plus ( ou moins ) valeurs potentielles sur			
b- titres	0	415	0
Plus ( ou moins ) valeurs réalisées sur cession de			
c- titres	21 372	742	-2 248
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<b>AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>		0	0
<b>AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>-689 606</b>	<b>1 974 043</b>	<b>2 627 839</b>
a- Souscriptions	<b>1 667 241</b>	<b>4 069 768</b>	<b>14 115 223</b>
- Capital	1 591 900	4 057 300	13 906 300
Régularisation des sommes non distribuables de			
- l'exercice	6 812	225	-9 223
Régularisation des sommes			
- distribuables	68 529	12 243	218 146
- Droits d'entrée			
b- Rachats	<b>2 356 847</b>	<b>-2 095 725</b>	<b>11 487 384</b>
- Capital	2 248 900	-2 082 300	11 275 900
Régularisation des sommes non distribuables de			
- l'exercice	11 482	-602	-10 002
- Régularisation des sommes distribuables	96 465	-12 824	221 487
- Droit de sortie			
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-645 041</b>	<b>1 989 154</b>	<b>2 729 820</b>
<b>AN 4- <u>ACTIF NET</u></b>			
a- en début de période	<b>2 729 820</b>	0	0
b- en fin de période	<b>2 084 779</b>	1 989 154	2 729 820
<b>AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS ( ou de part )</u></b>			
a- en début de période	<b>26 304</b>	0,000	0
b- en fin de période	<b>19 734</b>	19 750,000	26,304
<b>VALEUR LIQUIDATIVE AU DEBUT DE LA PERIODE</b>	<b>103,779</b>	<b>100,000</b>	<b>0,000</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE A LA FIN DE LA PERIODE</b>	<b>105,644</b>	<b>100,716</b>	<b>103,779</b>
<b>AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE</b>	<b>7,280</b>	<b>3,111</b>	<b>3,850</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
AU 31 MARS 2009**

**1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/03/09 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2- 2 Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**2- 3 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

**3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**

**3- 1 Note sur le Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 2 074 607 DT, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2009
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>2 000 000</b>
- Obligations et valeurs assimilées	2 000 000
- Emprunts d'Etat (BTA)	0
<b>Plus ou moins values potentielles</b>	
<b>Intérêts courus</b>	<b>74 607</b>
- sur Obligations et valeurs assimilées	74 607
- sur BTA	0
<b>Total</b>	<b>2 074 607</b>

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

**3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres**

Les revenus de portefeuille titres s'élèvent au 31/03/2009 à 28 988 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/03/2009
- Revenus des Obligations	27 508
- Revenus des emprunts d'Etat	1 480
<b>Total</b>	<b>28 988</b>

**3-3 Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 307 DT, et représente le montant des revenus du compte des dépôts :

Libellé	31/03/2009
- Revenus comptes de dépôts	307
<b>Total</b>	<b>307</b>

**3-4 Note sur le capital**

<b>Capital au 31/12/08</b>	
- Montant	2 628 932
- Nombre de titres	26 304
- Nombre d'actionnaires	8
<b>Souscriptions réalisées</b>	
- Montant	1 591 900
- Nombre de titres	15 919
<b>Rachats effectués</b>	
- Montant	- 2 248 900
- Nombre de titres	22 489
<b>Autres effets s/capital</b>	
- Variation des plus et moins values potentielles	
- Plus values réalisées sur cession de titres OPCVM	21 372
- Variation des régul. des sommes non distribuables	-4 670
<b>Capital au 31/03/2009</b>	
- Montant	1 988 634
- Nombre de titres	19 734
- Nombre d'actionnaires	6

**3- 5 Note sur les sommes distribuables**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/09 à 96 145 Dinars et correspond au résultat distribuable de la période. Il se présente comme suit :

Libellé	31/03/2009
Sommes distribuables de la période	23 193
Régularisation du résultat de la période	-2 737
Sommes distribuables des exercices antérieurs	75 689
<b>Total</b>	<b>96 145</b>

**3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 7 760 DT, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2009
Gestionnaire	3 415
Dépositaire	4 345
<b>Total</b>	<b>7 760</b>

**3- 7 Note sur les autres créiteurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/09 à 6 331 DT, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2009
- CMF	192
- C.A.C	6 138
- RS/BTA	1
<b>Total</b>	<b>6 331</b>

**3- 8 Note sur les charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 4 288 DT, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/09
- Rémunération du gestionnaire	3 415
- Rémunération du dépositaire	873
<b>Total</b>	<b>4 288</b>

**3- 10 Note sur les autres charges**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 1 814 DT, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2009
- Redevance CMF	579
- Charges diverses	2
- C.A.C	1 233
<b>Total</b>	<b>1 814</b>

**3- 11 Note sur les disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 23 955 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2009
- Avoirs en banque	182 403
- Sommes à l'encaissement	0
- Sommes à régler	-158 448
<b>Total</b>	<b>23 955</b>

**4 - AUTRES INFORMATIONS****4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINA O SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FINA O SICAV et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

Les honoraires de « FINACorp » au 31/03/2009 s'élèvent à 3 415 DT.

**4- 2 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 3 000 DT HT, l'an pour la première année et 5000 DT HT pour la deuxième année.

Les honoraires de l'« ATB » au 31/03/2009 s'élèvent à 873 DT.

**4- 3 Rémunération du distributeur**

La FINACorp rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

**4- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation**

La FINACorp, prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINA.O.SICAV, tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaire et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu...

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES  
- SOTRAPIL -**

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 juin 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mehrez OUAMARA (AMEX).

**B I L A N**  
Exprimé en dinars

Au 31 Décembre

	NOTES	2008	2007
<b>Actifs</b>			
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		207 917,421	151 063,397
Amortissements et provisions		-166 635,905	-142 954,197
		<b>41 281,516</b>	<b>8 109,200</b>
Immobilisations corporelles		41 172 744,899	38 854 712,881
Amortissements et provisions		-19 015 321,871	-16 482 298,004
	<b>3.1</b>	<b>22 157 423,028</b>	<b>22 372 414,877</b>
Immobilisations financières		390 051,220	445 121,750
Provisions		-21 605,222	-21 605,222
	<b>3.2</b>	<b>368 445,998</b>	<b>423 516,528</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>22 567 150,542</b>	<b>22 804 040,605</b>
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>3.3</b>	<b>137 809,470</b>	<b>192 254,740</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>22 704 960,012</b>	<b>22 996 295,345</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks		526 694,508	454 998,626
Provisions	<b>3.4</b>		
		<b>526 694,508</b>	<b>454 998,626</b>
Clients et comptes rattachés		6 628 961,966	5 683 288,578
Provisions	<b>3.5</b>		
		<b>6 628 961,966</b>	<b>5 683 288,578</b>
Autres actifs courants		2 152 040,727	2 322 349,008
Provisions		-1 242 788,481	-1 101 744,022
	<b>3.6</b>	<b>909 252,246</b>	<b>1 220 604,986</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>3.7</b>	150 294,481	322 048,509

Liquidités et équivalents de liquidités	3.8	1 501 239,330	5 603 688,544
<b>Total des actifs courants</b>		<b>9 716 442,531</b>	<b>13 284 629,243</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>32 421 402,543</b>	<b>36 280 924,588</b>

**B I L A N**  
Exprimé en dinars

Au 31 Décembre

	NOTES	2008	2007
<b>Capitaux Propres et Passifs</b>			
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital Social		16 359 200,000	15 730 000,000
Réserves		2 176 484,614	2 104 949,303
Autres capitaux propres		139 509,582	139 509,582
Résultats reportés		7 675 931,945	6 380 908,770
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>26 351 126,141</b>	<b>24 355 367,655</b>
Compte spécial d'investissement			1 102 881,777
Résultat de l'exercice après réinvestissement		376 458,747	1 042 956,666
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>376 458,747</b>	<b>2 145 838,443</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>3.9</b>	<b>26 727 584,888</b>	<b>26 501 206,098</b>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Provisions	<b>3.10</b>	312 704,711	200 000,000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>312 704,711</b>	<b>200 000,000</b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>3.11</b>	1 130 161,913	2 345 357,902
Autres passifs courants	<b>3.12</b>	4 250 549,945	6 795 567,886
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>3.13</b>	401,086	438 792,702
<b>Total des Passifs Courants</b>		<b>5 381 112,944</b>	<b>9 579 718,490</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>5 693 817,655</b>	<b>9 779 718,490</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>32 421 402,543</b>	<b>36 280 924,588</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
Exprimé en dinars

Exercice clos le 31 décembre

	NOTES	2008	2007
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	<b>4.1</b>	6 983 161,291	7 266 166,846
Autres produits d'exploitation	<b>4.2</b>	8 381 062,055	9 497 596,011

<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>15 364 223,346</b>	<b>16 763 762,857</b>
<b>Charges d'Exploitation</b>			
Variation des stocks des produits à livrer		-65 697,282	1 643,965
Achats d'approvisionnement consommés		350 501,264	353 566,958
Charges de personnel		2 489 178,616	2 227 555,092
Dotations aux amortissements et aux provisions		2 918 212,353	1 581 039,260
Autres charges d'exploitation	<b>4.3</b>	8 541 687,123	10 242 791,739
<b>Total des charges d'Exploitation</b>		<b>14 233 882,074</b>	<b>14 406 597,014</b>
<b>Résultat de l'exploitation</b>		<b>1 130 341,272</b>	<b>2 357 165,843</b>
Charges financières nettes	<b>4.4</b>	-53 889,959	-44 196,629
Produits des placements	<b>4.5</b>	214 681,596	366 339,948
Autres pertes ordinaires		-12 136,819	-189,129
Autres gains ordinaires		215 106,807	183 591,560
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>1 494 102,897</b>	<b>2 862 711,593</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>4.6</b>	-1 117 644,150	-716 873,150
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>376 458,747</b>	<b>2 145 838,443</b>
<b>Résultat net de l'Exercice</b>		<b>376 458,747</b>	<b>2 145 838,443</b>
Effets des modifications comptables		-302 235,251	302 235,251
<b>Résultat après modifications Comptables</b>		<b>74 223,496</b>	<b>1 843 603,192</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**Exprimé en dinars**

Exercice clos le 31 décembre

	<b>NOTES</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net :</b>		<b>376 458,747</b>	<b>2 145 838,443</b>
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		2 915 673,165	1 513 386,342
* Variation des :			
- stocks		-71 695,882	21 707,383
- créances		-945 673,388	-3 300 783,289
- autres actifs	<b>5.1</b>	342 062,309	-369 296,640
- fournisseurs et autres dettes	<b>5.2</b>	-3 101 018,465	4 442 010,891
* Plus ou moins values de cession			-42 860,000
<b>Total des flux de trésoreries liés aux activités d'exploitation</b>		<b>-484 193,514</b>	<b>4 410 003,130</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investis.</b>			

Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-3 034 081,507	-4 936 980,544
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			42 860,000
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		55 070,530	26 374,642
Décassements pour des frais préliminaires		-50 773,150	-286 947,373
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>-3 029 784,127</b>	<b>-5 154 693,275</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de finance.</b>			
Dividendes et autres distributions			-1 714 330,400
Fonds social	5.3	-150 079,957	-144 114,251
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>-150 079,957</b>	<b>-1 858 444,651</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-3 664 057,598</b>	<b>-2 603 134,796</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>5 164 895,842</b>	<b>7 768 030,638</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>1 500 838,244</b>	<b>5 164 895,842</b>

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS

#### PRESENTATION DE LA SOCIETE

La **SOTRAPIL**, est une société anonyme au capital de **16.359.200** dinars ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipelines. La société créée le 26 septembre 1979 a entamé les opérations d'exploitation en Février 1984 et a été classée, par la loi 89-9, parmi les entreprises publiques à partir du mois de février 1989. Le 13 décembre 2000, l'assemblée générale extra ordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public et son introduction à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis.

#### 1. FAITS MARQUANTS

\*L'activité de la SOTRAPIL au cours de l'exercice 2008 s'est caractérisée essentiellement par l'entrée en exploitation des nouveaux tronçons du pipeline Bizerte-Rades au niveau du chenal de la Goulette et ce à partir du 14 Janvier 2008.

\*Suite à la décision interministérielle qui s'est réunie le 29 juillet 2008, la SOTRAPIL a abandonné le projet de construction du pipeline Skhira le Sahel et a opté pour l'exploitation du pipeline de transport du brut existant et reliant actuellement Sidi Kilani à la Skhira, moyennant les adaptations techniques nécessaires au niveau des stations de départ et arrivée et en opérant les modifications requises sur la ligne même .

#### 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du nouveau système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la **SOTRAPIL** pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

**2.1- Immobilisations corporelles**

- (i) Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont enregistrées en TTC et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions principales et annexes	5%, 10%, 20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10%
Matériels de transport	20%
Installations générales, agencements et aménagements divers	10%
Equipements de bureaux	10%

(ii) L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qu'elle impose sont et ont toujours été des investissements renouvelables tous les cinq ans. Cette opération est vitale pour le pipeline, elle influe sur les performances et la durée de vie du pipeline. Il est entendu qu'elle procure des avantages futurs.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

**2.2 Charges à répartir**

Les charges à répartir sont résorbées sur 3 ans.

**2.3 Stocks****(i) Stocks des autres approvisionnements**

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

**(ii) Stocks de produits à livrer**

Le stock de produits à livrer correspondant aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de contaminats au 31 Décembre 2008 est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

**2.4 Les placements à court terme**

Les placements en bons de trésor, billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale.

Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus à la date d'acquisition et qui seront perçus lors de l'échéance du placement.

La surcote sur bons de trésor est le supplément de prix payé en plus du prix d'émission et du coupon couru lors de l'achat des bons de trésor.

Cette surcote est amortie sur la durée du placement.

**2.5 Comptabilisation de la TVA sous le régime de l'usine exercée :**

La SOTRAPIL, assujettie à la TVA, est placée sous le régime de l'usine exercée. Le transport des hydrocarbures est effectué conformément à la structure des prix des produits pétroliers, en suspension de la TVA qui est due par les distributeurs lors de la mise à la consommation. En amont, étant assujettie, la société comptabilise ses achats de biens et services d'exploitation en hors TVA et ses dépenses d'investissements en TTC.

La société en sa qualité de transporteur de produits pétroliers, placée sous le régime de l'usine exercée, n'a pas pu de ce fait, prétendre au bénéfice des dispositions des articles 11 et 15 du code de la TVA et procède à chaque fin d'exercice à la constitution d'une provision couvrant l'intégralité de son crédit de TVA.

**2.6 Pertes et profits sur position de litrage :**

Il s'agit des pertes et profits résultant des situations des comptes courants produits arrêtés avec les clients de la SOTRAPIL à chaque fin de période ou à chaque changement de la structure des prix.

Ces pertes et profits sont présentés selon le cas parmi les autres charges d'exploitation et les autres produits d'exploitation.

Les pertes et profits résultant de la nouvelle répartition du gasoil dans le pipeline se compensent et n'ont pas d'effet sur le résultat.

**2.7 Modifications comptables :**

Au cours de l'exercice 2008, les capitaux propres d'ouverture ont été ajustés du montant de la perte représentant le redressement fiscal net qui concerne les exercices 2002 à 2005 et qui s'élève à 302 235 DT (représentant un impôt à payer de 536 235 DT et ayant permis de bénéficier d'un crédit d'impôt de 234 000 DT).

Par conséquent, les états financiers arrêtés au 31/12/2007 ont été retraités conformément aux dispositions de la norme comptable n°11 relative aux modifications comptables et ce afin de permettre la comparaison par rapport aux états financiers arrêtés au 31/12/2008.

**NOTES SUR LE BILAN****ACTIFS NON COURANTS****3.1 Immobilisations corporelles :**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Terrains	593.831,885	534.365,885
Constructions	33.616.620,142	27.177.392,159
Inst. tech. matériels et outillages industriels	2.281.838,124	1.595.766,291
Matériels de transport	843.162,018	820.962,016
Equipements de bureaux	743.770,021	700.096,827
Inst. gles,agencements aménagements divers	490.001,552	490.001,552
Emballages récupérables identifiables	2.095,000	2.095,000
Immobilisations en cours (1)	2.601.426,157	7.534.033,151
<b>Total brut</b>	<b>41.172.744,899</b>	<b>38.854.712,881</b>
Amortissements et provisions	-19.015.321,871	-16.482.298,004
<b>Total net</b>	<b>22.157.423,028</b>	<b>22.372.414,877</b>

(1) – Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

Pipeline Skhira Le Sahel (2)	2.203.402,805
Remplacement des câbles	119.923,076
Etudes d'étanchéité des vides techniques	19.592,507
Etude de danger port (TOTAL)	21.396,940
Cabane de chantier	11.800,000
Etude de situation foncière Bizerte - Radès	58.278,975
Renouvellement des cerveaux moteurs	94.131,676
Autres projets	72.900,178
<b>Total</b>	<b>2.601.426,157</b>

(2) Ce montant se détaille comme suit :

Etudes Techniques et Financières (i)	1.824.112,925
Servitudes (ii)	379.289,880
<b>TOTAL</b>	<b>2.203.402,805</b>

(i) Suite à la décision ministérielle relative à l'abandon du projet Skhira Menzel Hayet et son remplacement par l'exploitation du pipeline de transport du brut existant et reliant actuellement Skhira-Sidi El Kilani, la société envisage de reprendre les études déjà réalisées afin de les adapter à la nouvelle configuration du projet. Une provision d'un montant de 297.622,105 DT a été constituée afin de couvrir la valeur des études qui ne peuvent pas, éventuellement, être adaptées.

(ii) Les frais de servitudes d'un montant de 379.289,880 DT ont été provisionnés en totalité.

**3.2 Immobilisations financières**

Le solde se détaille comme suit :

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Titres de participation (1)	60.050,000	60.050,000
Prêts à plus d'un an Fonds social (2)	310.697,728	365.768,258
Dépôts et cautionnements	19.303,492	19.303,492
<b>Total brut</b>	<b>390.051,220</b>	<b>445.121,750</b>
Provisions	-21.605,222	-21.605,222
<b>Total net</b>	<b>368.445,998</b>	<b>423.516,528</b>

(1) Les titres de participation s'analysent comme suit :

Titres	Nombre	Objet	Montant en DT
SNDP	5	Décision de la CAREPP du 12 Septembre 1996.	50
Zone franche de Zarsis	600	Décision de la CAREPP du 12 février 2000	60 000
<b>Total</b>			<b>60 050</b>

(2) Ce compte enregistre notamment les prêts octroyés au personnel pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements.

22

### 3.3 Autres actifs non courants

Cette rubrique s'analyse au 31/12/2008 comme suit :

Charges à répartir du projet JET A1	239.947,373
Frais avant démarrage SKHIRA	81.298,890
Frais avant démarrage ARCHIDOC	16.474,260
<b>Total</b>	<b>337.720,523</b>
Résorption	-199.911,053
<b>Montant net</b>	<b>137.809,470</b>

### ACTIFS COURANTS

#### 3.4 Stocks

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

		31/12/2008	31/12/2007
Autres approvisionnements	(1)	128.563,441	122.564,841
Produits à livrer Radès-Bizerte	(2)	391.745,746	324.763,716
Produits à livrer JET	(3)	6.385,321	7.670,069
<b>Total</b>		<b>526.694,508</b>	<b>454.998,626</b>

- 1) Les autres approvisionnements correspondent aux stocks de matières consommables et de pièces de rechange et sont valorisés au coût moyen pondéré.
- 2) Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de contaminants au 31 Décembre 2008 et est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.
- 3) Les produits à livrer jet correspondent aux quantités existantes dans les conduites et dans les bacs de stockage du produit et sont valorisés au prix de facturation de ce produit par la SNDP.

#### 3.5 Clients et comptes rattachés

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		31/12/2008	31/12/2007
SHELL		1.216.785,418	925.197,536
TOTAL		263.396,119	96.293,987
EXXONMOBIL		-	109.694,566
LIBYA OIL		407.058,258	-
STAROIL		1.850.995,092	370.197,082
SNDP		2.872.761,463	884.506,946
Factures à établir (1)		17.965,616	3.297.398,461
<b>Total Net</b>		<b>6.628.961,966</b>	<b>5.683.288,578</b>

(1) Les factures à établir se détaillent comme suit :

Nouvelle répartition SHELL	469,756
Nouvelle répartition LIBYA OIL	5.694,891
Factures de transport STAR OIL	11.800,969
<b>Total</b>	<b>17.965,616</b>

### 3.6 Autres actifs courants

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2008	31/12/2007 Après retraitement	Modifications comptables	31/12/2007 Avant retraitement
Fournisseurs débiteurs	554.665,929	581.417,461		581.417,461
Etat, crédit de TVA (1)	1.201.499,931	1.060.455,472		1.060.455,472
Personnel – Avances et acomptes	34.112,735	33.260,450		33.260,450
Crédit d'impôt (2)	--	234.000,000	234.000,000	--
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	161.534,464	327.929,409		327.929,409
Produits à recevoir	71.485,426	6.654,886		6.654,886
Charges constatées d'avance	128.330,025	78.219,113		78.219,113
Autres	412,217	412,217		412,217
<b>Total brut</b>	<b>2.152.040,727</b>	<b>2.322.349,008</b>	<b>234.000,000</b>	<b>2.088.349,008</b>
Provisions (3)	-1.242.788,481	-1.101.744,022	--	-1.101.744,022
<b>Total net</b>	<b>909.252,246</b>	<b>1.220.604,986</b>	<b>234.000,000</b>	<b>986.604,986</b>

(1) Ce montant correspond au crédit de TVA au 31 décembre 2008 qui est totalement provisionné.

(2) Le contrôle fiscal couvrant les années 2002, 2003, 2004 et 2005 a fait ressortir un crédit d'impôt pour un montant de 234.000 DT.

(3) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions pour T.V.A	1.201.499,931
Provisions sur avances aux fournisseurs	7.307,523
Provisions sur débiteurs divers	33.143,250
Provisions sur avances au personnel	837,777
<b>Total</b>	<b>1.242.788,481</b>

### 3.7 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Prêts à moins d'un an Fonds social	120.570,882	120.277,893
Intérêts courus sur placements à terme	7.003,599	201.770,616
Chèques en caisse	2.720,000	-
Effets à l'encaissement	20.000,000	-
<b>Total</b>	<b>150.294,481</b>	<b>322.048,509</b>

### 3.8 Liquidité et équivalents de liquidités

	31/12/2008	31/12/2007
BONS DE TRESOR (1)	1.290.000,000	5.286.466,144
AMEN BANK	--	--
UIB SAADI	97.174,970	18.201,670
BNA (Kheireddine Pacha)	24.060,086	-
BNA Fonds social	25.743,303	12.382,464
BANQUE DE L'HABITAT	4.187,008	17.852,710
UBCI El Menzah	15.007,425	11.379,732
S.T.B	38,955	38,955

A .T.B	2.840,082	2.142,307
STB Mahrajène	2.694,335	4.478,976
BEST BANK	-	1.318,058
Autres	296,293	296,149
CAISSE	382,778	257,090
COFIB Capital	-	63,323
CAISSE ES SKHIRA	35,033	210,033
BANQUE TUNISO KOWEITIEEN	-	228.338,167
AMEN BANK LAFAYETTE	25.522,911	20.262,766
BTK (centre urbain nord)	13.256,151	-
<b>Total</b>	<b>1.501.239,330</b>	<b>5.603.688,544</b>

1) Le solde des bons de trésor se détaille ainsi :

Certificats de dépôt (UBCI)		500.000,000
Comptes à terme (i)		790.000,000
<b>Total</b>		<b>1.290.000,000</b>

(i) Les comptes à terme se détaillent comme suit :

B.N.A		30.000,000
ATB		760.000,000
<b>Total</b>		<b>790.000,000</b>

### 3.9 Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2008 comme suit

<i>Libellées</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007 Après retraitement</i>	<i>Modifications Comptables</i>	<i>31/12/2007 Avant Retraitement</i>
Capital social (*)	16.359.200,000	15.730.000,000		15.730.000,000
Réserves (i)	2.176.484,614	2.104.949,303		2.104.949,303
Autres capitaux propres (ii)	139.509,582	139.509,582		139.509,582
Résultats reportés (iii)	7.675.931,945	6.380.908,770	-302.235,251	6.683.144,021
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>26.351.126,141</b>	<b>24.355.367,655</b>	<b>-302.235,251</b>	<b>24.657.602,906</b>
Résultat net de l'exercice	376.458,747	2.145.838,443		2.145.838,443
<b>Capitaux propres avant affectation (iv)</b>	<b>26.727.584,888</b>	<b>26.501.206,098</b>	<b>-302.235,251</b>	<b>26.803.441,349</b>

(\*) L'assemblée générale extraordinaire réunie le 18 décembre 2008 a décidé l'augmentation du capital social de 15.730.000 dinars à 16.359.200 dinars, par l'incorporation de 607.815,268 dinars à prélever sur le "Compte Spécial d'Investissement" et 21.384,732 sur le compte "Réserves extraordinaires" par l'émission de 125.840 actions à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et porteurs de droits d'attribution à raison d'une (1) action nouvelle pour vingt cinq (25) actions anciennes.

(i) Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<b>30/12/2008</b>	<b>30/12/2007</b>
Réserves légales	1.573.000,000	1.430.000,000
Réserves extraordinaires	160.204,814	181.589,546
Réserves pour fonds social (1)	443.279,800	493.359,757
<b>Total</b>	<b>2 176 484,614</b>	<b>2 104 949,303</b>

(1)- Le solde de ce compte se détaille ainsi

#### 1- Solde au 1<sup>er</sup> janvier

Trésorerie Début	493.359,757
Prêts au personnel	486.046,151

#### 2- Ressources de l'exercice

Quote- part résultat de l'exercice précédent	100.000,000
Intérêts des prêts au personnel	12.689,044
Contribution personnel aux tickets restaurant	10.650,000

**3- Emplois de l'exercice**

Restauration	70.936,000
Transport personnel	24.253,100
Frais de scolarité	9.735,000
Quote- part vacances annuelles	30.726,070
Autres	12.544,824
Charges Sociales	25.224,007

**4- Solde au 31 décembre**

Trésorerie Fin	443.279,800
Prêts personnels	431.263,603

(ii) Le solde de cette rubrique englobe les réserves spéciales de réévaluation devenues disponibles d'un montant de **139.509,582 DT**.

(iii) Le solde de la rubrique Résultats Reportés se détaille comme suit :

Résultats reportés au 31/12/2007	6.683.144,021
Résultat net 2007	2.145.838,443
Modifications comptables (a)	-302.235,251
Affectation fonds social	-100.000,000
Réserves légales	-143.000,000
Compte Spécial d'Investissement	-607.815,268
<b>Résultats reportés au 31/12/2008</b>	<b>7 675 931,945</b>

(a) Au cours de l'année 2008, les capitaux propres d'ouverture ont été ajustés du montant de la perte représentant le redressement fiscal net qui concerne les exercices 2002 à 2005 et qui s'élève à 302 235 DT (représentant un impôt à payer de 536 235 DT et ayant permis de bénéficier d'un crédit d'impôt de 234 000 DT).

(iii) Le tableau de variation des capitaux propres se résume comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves extraordinaires	Compte spécial d'investissement	RSR devenue disponible	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultat s reportés	TOTAL
<b>Soldes au 31/12/2007</b>	15.730.000,000	1.430.000,000	181.589,546	0,000	139.509,582	493.359,757	2.145.838,443	6.683.144,021	26.803.441,349
Compte spécial d'investissement à incorporer				607.815,268			-607.815,268		0,000
Affectation du résultat 2007							-1.538.023,175	1.538.023,175	0,000
Réserves légales		143.000,000						-143.000,000	0,000
Modifications comptables								-302.235,251	-302.235,251
Augmentation du capital	629.200,000		-21.384,732	-607.815,268				0,000	0,000
Affectation pour fonds social						100.000,000		-100.000,000	0,000
Ressources (Fonds Social)						23.339,044			23.339,044
Emplois (Fonds Social)						-173.419,001			-173.419,001
Résultat au 31/12/2008							376.458,747		376.458,747
<b>Soldes au 31/12/2008</b>	<b>16.359.200,000</b>	<b>1.573.000,000</b>	<b>160.204,814</b>	<b>0,000</b>	<b>139.509,582</b>	<b>443.279,800</b>	<b>376.458,747</b>	<b>7.675.931,945</b>	<b>26.727.584,888</b>

**PASSIFS NON COURANTS****3.10 Provisions pour risques et charges**

Ce compte englobe les provisions pour risques et charges pour un montant de **312.704,711 DT** au 31/12/2008 contre **200.000 DT** au 31/12/2007.

**PASSIFS COURANTS****3.11 Fournisseurs et comptes rattachés**

Le détail de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<b>31/12/2008</b>	<b>30/12/2007</b>
Fournisseurs – achats d'immobilisations	268.438,132	657.944,588
Four . – achats de biens ou de prest de services	317.846,821	532.921,804
Fournisseurs d'immob – retenues de garanties	457.911,009	727.600,018
Fournisseurs factures non parvenues	85.965,951	426.891,492
<b>Total</b>	<b>1.130.161,913</b>	<b>2.345.357,902</b>

**3.12 Autres passifs courants :**

Le détail de cette rubrique s'analyse comme suit :

<b>Libellées</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007 Après Retraitement</b>	<b>Modifications comptables</b>	<b>31/12/2007 Avant retraitement</b>
Clients autres avoirs (1)	3.334.266,429	5.549.131,750		5.549.131,750
Personnel – œuvres sociales	253.307,527	236.408,363		236.408,363
Personnel – oppositions, Avances	8.138,021	6.587,470		6.587,470
Personnel – charges à payer	269.346,581	238.806,772		238.806,772
Etat, impôts et taxes retenues à la source	128.957,547	99.697,185		99.697,185
Personnel rémunérations dues	94,175	94,175		94,175
Débiteurs divers et créditeurs divers	34.974,477	10.658,269		10.658,269
Comptes transitoires ou d'attente	3.962,529	6.826,696		6.826,696
Charges à payer	23.618,490	56.950,000		56.950,000
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	915,375	784,540		784,540
Dividendes à distribuer	1.669,600	1.669,600		1.669,600
Etat Impôts à payer (2)	130.999,178	543.836,669	536.235,251	7.601,418
Produits constatés d'avance	60.300,016	44.116,397		44.116,397
<b>Total</b>	<b>4.250.549,945</b>	<b>6.795.567,886</b>	<b>536.235,251</b>	<b>6.259.332,635</b>

1) Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Compte courant produits SHELL	1.342.991,732
Compte courant produits TOTAL	50.176,802
Compte Courant produits LIBYA OIL	96.843,560
Compte courant produits STAR OIL	1.609.986,727
Compte courant produits SNDP	216.301,992
Nouvelle répartition TOTAL	3.698,879
Nouvelle répartition SNDP	14.266,737
<b>Total</b>	<b>3.334.266,429</b>

2) Le contrôle fiscal couvrant les années 2002,2003,2004 et 2005 a fait ressortir un impôt à payer pour un montant de 536 235 DT.

**3.13 Concours bancaires et autres Passifs Financiers :**

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
B.N.A (COMPTE SOTRAPIL)	-	438.392,702
BTKD	1,086	-
Amen Bank (Pasteur)	400,000	400,000
<b>Total</b>	<b>401,086</b>	<b>438.792,702</b>

**NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****4.1 Revenus**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Transport par pipeline	6.361.913,946	6.641.116,440
Transport par conduites banales	359.684,332	375.942,509
Frais de stockage	96.426,720	96.426,696
Transport pipe JET	165.136,293	152.681,201
<b>Total</b>	<b>6.983.161,291</b>	<b>7.266.166,846</b>

**4.2 Autres produits d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Profits sur position litrage (1)	8.379.165,832	9.466.446,011
Vente appels d'offres	1.896,223	31.150,000
<b>Total</b>	<b>8.381.062,055</b>	<b>9.497.596,011</b>

1) Les profits sur comptes courants pétroliers sont analysés comme suit :

Compte courant SHELL	2.357.292,330
Compte courant TOTAL	734.155,661
Compte courant LIBYA OIL	760.204,805
Compte courant STAROIL	1.843.677,460
Compte courant SNDP	2.665.869,960
Nouvelle répartition SHELL	469,756
Nouvelle répartition LIBYA OIL	5.694,891
Nouvelle répartition STAROIL	11.800,969
<b>Total</b>	<b>8.379.165,832</b>

**4.3 Autres charges d'exploitation**

Le détail de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Redevances pour utilisation d'immob concédées	104.477,392	97.371,225
Entretiens et réparations	52.326,161	49.338,675
Primes d'assurance	116.180,656	124.353,540
Etudes et divers services extérieurs	310.937,170	349.506,659
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	111.079,447	111.484,621

Publicités, publications, relations publiques	249.405,739	352.552,086
Transports et déplacements	27.447,621	29.872,170
Frais de P.T.T	37.205,273	27.474,026
Services bancaires et assimilés	2.235,628	2.842,176
Pertes sur position litrage (1)	7.554.639,825	8.973.313,107
Impôts et taxes et versements assimilés	93.158,349	93.676,884
Charges diverses ordinaires	18.400,000	78.500,000
Autres charges antérieures	2.711,440	17.055,015
Transfert des charges	-138.517,578	-64.548,445
<b>Total</b>	<b>8.541.687,123</b>	<b>10.242.791,739</b>

(1) Ces pertes s'analysent ainsi :

Compte courant produit SHELL		2.507.971,657
Compte courant produit TOTAL		154.328,868
Compte courant produit LIBYA OIL		270.204,771
Compte courant produit STAR OIL		1.650.806,619
Compte courant SNDP		2.953.362,294
Nouvelle répartition TOTAL		3.698,879
Nouvelle répartition SNDP		14.266,737
<b>Total</b>		<b>7.554.639,825</b>

#### **4.4 Charges financières nettes**

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Intérêts sur B.T.A	7.466,144	19.742,263
Intérêts sur crédit de Trésorerie	-	293,970
Intérêts sur autres dettes	7.874,568	-
Pertes de change	38.737,564	23.134,325
Gains de change	-805,149	--
Autres	616,832	1.026,071
<b>Total</b>	<b>53.889,959</b>	<b>44.196,629</b>

#### **4.5 Produits des placements**

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Intérêts perçus et courus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	214.566,866	366.223,270
Dividendes (Actions SNDP)	114,730	116,678
<b>Total</b>	<b>214.681,596</b>	<b>366.339,948</b>

#### **4.6 Impôts sur les bénéfices**

Cette rubrique englobe l'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2008 pour une valeur de 944.371,050 DT et l'impôt payé suite à la déchéance fiscale du réinvestissement physique du projet SKHIRA au cours de l'exercice 2007 pour une valeur de 173.273,100 DT

### **NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

#### **5.1 Autres actifs**

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
Variation des autres actifs courants	170.308,281	-402.515,628
Variation des autres actifs financiers	171.754,028	33.218,988
<b>Total</b>	<b>342.062,309</b>	<b>-369.296,640</b>

**5.2 Fournisseurs et autres dettes**

	31/12/2008	31/12/2007
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	-556 000,524	227 263,766
Variation des autres passifs courants	-2 545 017,941	4.218.215,305
Variation des autres passifs financiers	-	-3.468,180
<b>Total</b>	<b>-3 101 018,465</b>	<b>4 442 010,891</b>

**5.3 Fonds social**

Cette rubrique totalise un montant de : **150.079,957 DT** au 31/12/2008 contre un montant de **144.114,251 DT** au 31/12/2007 et représente la variation du compte réserve pour fonds social.

**6. ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers
<b>Engagements Donnés</b>		
Cautions	180.816,860	
Stocks de remplissage	3.023.096,664	
<b>Total</b>	<b>3.203.913,524</b>	
<b>Engagements reçus</b>		
Cautions	1.842.346,547	
<b>Total</b>	<b>1.842.346,547</b>	

**Informations complémentaires**

La Société est défenderesse dans un procès qui a été intenté à son encontre par l'Immobilière Bouattour. Cette dernière réclame une indemnité en contre partie du droit de servitude qu'elle a consenti à la SOTRAPIL, en Avril 2000, sur le terrain sis à l'Ariana. Le Tribunal de première instance a prononcé, en date du 18 Avril 2003 un jugement condamnant la SOTRAPIL à payer à la demanderesse une indemnité de 507.100,000 DT. Ce jugement a été confirmé en appel en date du 26 Octobre 2006 et la société a consigné un montant de 507 100 DT à la Trésorerie Générale.

L'affaire a fait l'objet d'un arrêt de la Cour de Cassation en date du 01 novembre 2007 qui a cassé l'arrêt de la Cour d'Appel de Tunis. L'affaire est de nouveau inscrite au rôle de la Cour d'Appel de Tunis pour un nouvel examen.

La cour d'appel de Tunis a rendu son jugement en date du 4 novembre 2008 en confirmant le jugement prononcé par le tribunal de première instance.

La demanderesse a informé la SOTRAPIL de ce jugement. L'affaire est de nouveau inscrite à la Cour de Cassation.

La SOTRAPIL estime que, conformément à la loi 95 -50 du 12 Juin 1995 modifiant et complétant la loi 82-60 du 30 Juin 1982 relative aux travaux d'établissement, à la pose et à l'exploitation des canalisations d'intérêt public, destinées au transport d'hydrocarbures gazeux, liquides ou liquéfiés, l'indemnité dont le montant n'a pas été prévu par la convention aurait dû être déterminé selon la procédure applicable à l'expropriation et qu'en tout état de cause elle est à déterminer par référence à la vocation initiale du terrain.

Sur cette base, la SOTRAPIL estime que le montant de l'indemnité devrait être fixé par référence aux prix des terrains agricoles. Le droit de servitude sera constaté en actif, dès que sa valeur sera déterminée avec certitude. Cet actif fera l'objet d'amortissement qui commence à courir à partir de la date d'acquisition et s'achèvera à la fin de la servitude.

**ANNEXES**

**Annexe 1** : Tableau des amortissements et des provisions des immobilisations corporelles, incorporelles et des autres actifs non courants

**Annexe 2** : Soldes intermédiaires de gestion

## ANNEXE 1

Tableau des amortissements et des provisions des Immobilisations corporelles,  
incorporelles et autres actifs non courants  
AU 31/12/2008

DESIGNATION	TERRAINS	CONSTRUCT.	INS.TECH. MAT.OUT. INDUSTRIEL	MATERIELS DE TRANSPORT	EQUIP. DE BUREAU	INSTAL.GLE AGENC.AMENAG. DIVERS	Emballages identifiables	IMMOBILIS. CORPOR. EN COURS	TOTAL IMMOB. CORPOR.	IMMOBILIS. INCORPOR.	AUTRES ACTIFS N.COURANT
<b>VALEURS BRUTES AU 01/01/2008</b>	534 366	27 177 392	1 595 766	820 962	700 097	490 002	2 095	7 534 033	38 854 713	151 063	286 947
Additions au 31/12/2008	59 466	6 452 332	688 531	22 200	43 673			1 924 097	9 190 299	56 854	97 773
Cessions au 31/12/2008											
Régularisations et transferts		13 104	2 459					6 856 704	6 872 267		47 000
<b>VALEURS BRUTES AU 31/12/2008</b>	<b>593 832</b>	<b>33 616 620</b>	<b>2 281 838</b>	<b>843 162</b>	<b>743 770</b>	<b>490 002</b>	<b>2 095</b>	<b>2 601 426</b>	<b>41 172 745</b>	<b>207 917</b>	<b>337 721</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PROV AU 01/01/2008</b>		14 142 418	822 605	546 206	561 487	404 295		5 288	16 482 298	142 954	94 693
Dotations au 31/12/2008		1 504 379	152 276	91 934	41 212	13 626		676 912	2 480 339	22 330	105 218
Réintégrations au 31/12/2008		1 371	1 168						2 539		
Régularisations au 31/12/2008		48 556	6 596		73				55 225	1 352	
<b>VALEURS AU 31/12/2008</b>		<b>15 693 982</b>	<b>980 309</b>	<b>638 139</b>	<b>602 771</b>	<b>417 921</b>		<b>682 200</b>	<b>19 015 322</b>	<b>166 636</b>	<b>199 911</b>
<b>VCN AU 31/12/2008</b>	<b>593 832</b>	<b>17 922 638</b>	<b>1 301 529</b>	<b>205 023</b>	<b>140 999</b>	<b>72 080</b>	<b>2 095</b>	<b>1 919 227</b>	<b>22 157 423</b>	<b>41 282</b>	<b>137 809</b>

## ANNEXE 2

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION  
AU 31/12/2008

PRODUITS		CHARGES		SOLDE		2008	2007
Revenus	6 983 161	Variation stocks produits à livrer	-65 697				
<b>TOTAL</b>	<b>6 983 161</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-65 697</b>	<b>PRODUCTION</b>		<b>7 048 858</b>	<b>7 264 523</b>
* Production	7 048 858	Achats consommés	20 417	<b>MARGE SUR COÛT MATIERES</b>		<b>7 028 441</b>	<b>7 223 772</b>
* Marge sur coût matières	7 028 441	Autres charges externes	8 917 130				
* Autres produits d'exploitation	8 381 062						
<b>TOTAL</b>	<b>15 409 503</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 917 130</b>	<b>VALEUR AJOUTEE BRUTE</b>		<b>6 492 373</b>	<b>6 290 444</b>
* Valeur ajoutée Brute	6 492 373	Impôts et taxes	93 158				
		Charges de personnel	2 489 179				
<b>TOTAL</b>	<b>6 492 373</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 582 337</b>	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 910 036</b>	<b>3 969 212</b>
* Excédent Brut d'exploitation	3 910 036						
Autres produits ordinaires	215 107	Autres charges ordinaires	12 137				
Produits financiers	214 682	Charges financières	53 890				
Transfert et reprise de charges	138 517	Dotations aux amortissements	2 918 212				
		Impôt sur le Résultat Ordinaire	1 117 644				
<b>TOTAL</b>	<b>4 478 342</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 101 883</b>	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>376 459</b>	<b>2 145 838</b>
* Résultat des activités ordinaires	376 459	Effet négatif des modifications comptables	302 235				
<b>TOTAL</b>	<b>376 459</b>			<b>RESULTAT NET</b>		<b>74 224</b>	<b>1 843 603</b>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****Etats Financiers – Exercice Clos le 31 Décembre 2008****Messieurs,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 15 juin 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines S.A.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines SA** comprenant le bilan au 31 Décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers font ressortir un total net bilan de **32 421 403 DT** et un résultat bénéficiaire de **376 459 DT**

2- Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à la société et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

5- A notre avis, les états financiers de la **Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines S.A.**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Note post-opinion**

6- Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la note n° (3-1) aux états financiers. Parmi les immobilisations corporelles de la société, figurent sous l'intitulé "*Immobilisations en cours*", pour 1 824 113 DT, la valeur globale des études techniques et financières réalisées dans le cadre du projet de construction du pipeline Skhira-Sahel.

Suite à la décision du conseil interministériel, réuni le 29 juillet 2008, la construction du pipeline susvisé a été abandonnée et remplacée par l'exploitation du pipeline de transport du brut existant et reliant actuellement Skhira-Sidi el Kilani. A ce titre, la société envisage de reprendre les études déjà réalisées afin de les adapter à la nouvelle configuration du projet.

L'issue finale du processus de reconversion des études susvisées ainsi que de celui lié à l'identification et l'évaluation des éléments jugés, éventuellement, non récupérables ne peut, à ce stade, être anticipée avec précision. Une provision pour dépréciation relative à ces études d'un montant de 297 622 DT a été constituée dans les états financiers.

**Autres obligations légales ou réglementaires**

7- Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2008.

- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié et complété par les textes subséquents, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2008, nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

- En application des dispositions de l'art 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

**P/AMEX**

**Mehrez OUAMARA**

Tunis, le 28 Avril 2009

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****Exercice Clos le 31 Décembre 2008****Messieurs,**

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2008 et visée par les textes sus-indiqués.

Par ailleurs, une convention conclue au cours de l'exercice 2002 a continué à produire son effet en 2008. Il s'agit de la location par la SOTRAPIL à la SNDP d'un bâtiment administratif composé de trois étages sis au Boulevard de la terre Centre Urbain Nord à Tunis. Les produits comptabilisés en 2008 au titre de cette opération s'élèvent à 128 692 DT hors taxes.

D'autre part, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre de l'article précité.

**P/AMEX**

**Mehrez OUAMARA**

Tunis, le 28 Avril 2009

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-**

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Chérif BEN ZINA (CMC) et M Chiheb GHANMI (GAC)

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2008****BILAN**

<i>(unité : en 1000 DT)</i>					
	Notes	31/12/2008	31/12/2007	Variations	
				Volume	(%)
<b>ACTIF</b>					
<b>1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP &amp; TGT</b>	<b>4.1.1</b>	<b>87 166</b>	<b>70 004</b>	<b>17 162</b>	<b>24,5</b>
<b>2- Créances sur les établissements bancaires &amp; financiers</b>	<b>4.1.2</b>	<b>155 214</b>	<b>198 391</b>	<b>-43 177</b>	<b>-21,8</b>
<b>3- Créances sur la clientèle</b>	<b>4.1.3</b>	<b>4 543 386</b>	<b>3 881 073</b>	<b>662 313</b>	<b>17,1</b>
<i>a- Comptes débiteurs</i>		618 884	566 346	52 538	9,3
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>		3 363 254	2 740 844	622 410	22,7
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>		532 601	544 449	-11 848	-2,2
<i>d- Créances agricoles sur l'Etat</i>		28 647	29 434	-787	-2,7
<b>4- Portefeuille-titres commercial</b>	<b>4.1.4</b>	<b>349 918</b>	<b>384 390</b>	<b>-34 472</b>	<b>-9,0</b>
<b>5- Portefeuille d'investissement</b>	<b>4.1.5</b>	<b>319 665</b>	<b>306 309</b>	<b>13 356</b>	<b>4,4</b>
<b>6- Valeurs immobilisées</b>	<b>4.1.6</b>	<b>48 084</b>	<b>48 547</b>	<b>-463</b>	<b>-1,0</b>
<b>7- Autres actifs</b>	<b>4.1.7</b>	<b>75 254</b>	<b>162 946</b>	<b>-87 692</b>	<b>-53,8</b>
<i>a- Comptes d'attente &amp; de régularisation</i>		37 492	126 762	-89 270	-70,4
<i>b- Autres</i>		37 762	36 184	1 578	4,4
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 578 687</b>	<b>5 051 660</b>	<b>527 027</b>	<b>10,4</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>1- Banque Centrale et CCP</b>		<b>8</b>	<b>5 293</b>	<b>-5 285</b>	<b>-99,8</b>
<b>2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires &amp; financiers</b>	<b>4.1.8</b>	<b>210 959</b>	<b>234 775</b>	<b>-23 816</b>	<b>-10,1</b>
<b>3- Dépôts &amp; avoirs de la clientèle</b>	<b>4.1.9</b>	<b>4 191 625</b>	<b>3 630 123</b>	<b>561 502</b>	<b>15,5</b>
<i>a- Dépôts à vue</i>		943 511	872 315	71 196	8,2
<i>b- Autres dépôts &amp; avoirs</i>		3 248 114	2 757 808	490 306	17,8
<b>4- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>4.1.10</b>	<b>576 471</b>	<b>609 723</b>	<b>-33 252</b>	<b>-5,5</b>
<i>a- Emprunts matérialisés</i>		22 164	43 742	-21 578	-49,3
<i>c- Ressources spéciales</i>		554 307	565 981	-11 674	-2,1
<b>5- Autres passifs</b>	<b>4.1.11</b>	<b>188 376</b>	<b>184 890</b>	<b>3 486</b>	<b>1,9</b>
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>		5 842	4 439	1 403	31,6
<i>b- Comptes d'attente &amp; de régularisation</i>		142 684	151 665	-8 981	-5,9
<i>c- Autres</i>		39 850	28 786	11 064	38,4
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>5 167 439</b>	<b>4 664 804</b>	<b>502 635</b>	<b>10,8</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
<b>1- Capital</b>	<b>4.1.12</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>
<b>2- Réserves</b>	<b>4.1.12</b>	<b>149 965</b>	<b>129 077</b>	<b>20 888</b>	<b>16,2</b>
<b>3- Actions propres</b>	<b>4.1.13</b>	<b>-3 678</b>	<b>-3 446</b>	<b>-232</b>	<b>6,7</b>
<b>4- Autres capitaux propres</b>	<b>4.1.12</b>	<b>133 000</b>	<b>133 000</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>
<b>5- Résultats reportés</b>	<b>4.1.12</b>	<b>198</b>	<b>119</b>	<b>79</b>	<b>66,4</b>
<b>6- Résultat de l'exercice</b>	<b>4.1.12</b>	<b>31 763</b>	<b>28 106</b>	<b>3 657</b>	<b>13,0</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>411 248</b>	<b>386 856</b>	<b>24 392</b>	<b>6,3</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 578 687</b>	<b>5 051 660</b>	<b>527 027</b>	<b>10,4</b>

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2008****ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

<i>(unité : en 1000 DT)</i>					
	Notes	31/12/2008	31/12/2007	Variations	
				Volume	(%)
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>					
<b>HB1- Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>4.2.1</b>	<b>703 447</b>	<b>660 603</b>	<b>42 844</b>	<b>6,5</b>
<i>a - En faveur d'établissements bancaires</i>		75 466	67 972	7 494	11,0
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		467 981	432 631	35 350	8,2
<i>c - En faveur de l'Etat</i>		160 000	160 000	0	
<b>HB2- Crédits documentaires</b>		<b>409 103</b>	<b>772 806</b>	<b>-363 703</b>	<b>-47,1</b>
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>		46 784	282 437	-235 653	-83,4
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>		362 319	490 369	-128 050	-26,1
<b>HB3- Actifs donnés en garantie</b>					
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>1 112 550</b>	<b>1 433 409</b>	<b>-320 859</b>	<b>-22,4</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>					
<b>HB4- Engagements de financement donnés</b>		<b>211 571</b>	<b>163 256</b>	<b>48 315</b>	<b>29,6</b>
<i>Crédits notifiés et non utilisés</i>		211 571	163 256	48 315	29,6
<b>HB5- Engagements sur titres</b>		<b>5 530</b>	<b>2 537</b>	<b>2 993</b>	<b>118,0</b>
<i>a - Participations non libérées</i>		2 820	388	2 432	626,8
<i>b - Autres</i>		2 710	2 149	561	26,1
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>217 101</b>	<b>165 793</b>	<b>51 308</b>	<b>30,9</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
<b>HB6- Engagements de financement reçus</b>		<b>114</b>	<b>27 514</b>	<b>-27 400</b>	<b>-99,6</b>
<b>HB7- Garanties reçues</b>	<b>4.2.2</b>	<b>489 256</b>	<b>479 008</b>	<b>10 248</b>	<b>2,1</b>

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2008****ETAT DE RESULTAT****( Période du 01/01 au 31/12/2008 )**

					(unité : en 1000 DT)
	Notes	31/12/2008	31/12/2007	Variations	
				Volume	(%)
<b>PR1- Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>4.3.1</b>	<b>306 775</b>	<b>261 264</b>	<b>45 511</b>	<b>17,4</b>
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires &amp; financiers</i>		11 845	11 241	604	5,4
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		283 197	237 901	45 296	19,0
<i>c- Autres intérêts &amp; revenus assimilés</i>		11 733	12 122	-389	-3,2
<b>PR2- Commissions (en produits)</b>	<b>4.3.2</b>	<b>47 499</b>	<b>43 335</b>	<b>4 164</b>	<b>9,6</b>
<b>PR3- Gains sur portefeuille commercial et opé. financières</b>	<b>4.3.3</b>	<b>27 771</b>	<b>27 148</b>	<b>623</b>	<b>2,3</b>
<b>PR4- Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>4.3.4</b>	<b>9 694</b>	<b>8 776</b>	<b>918</b>	<b>10,5</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>391 739</b>	<b>340 523</b>	<b>51 216</b>	<b>15,0</b>
<b>CH1- Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>4.3.5</b>	<b>173 045</b>	<b>148 066</b>	<b>24 979</b>	<b>16,9</b>
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires &amp; financiers</i>		12 633	3 385	9 248	273,2
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		140 651	123 770	16 881	13,6
<i>c- Emprunts &amp; ressources spéciales</i>		15 524	16 272	-748	-4,6
<i>d- Autres intérêts &amp; charges</i>		4 237	4 639	-402	-8,7
<b>CH2- Commissions encourues</b>		<b>1 044</b>	<b>1 226</b>	<b>-182</b>	<b>-14,8</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>174 089</b>	<b>149 292</b>	<b>24 797</b>	<b>16,6</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>217 650</b>	<b>191 231</b>	<b>26 419</b>	<b>13,8</b>
<b>PR5/CH4- Dotations aux provisions &amp; résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif</b>	<b>4.3.6</b>	<b>-69 597</b>	<b>-80 371</b>	<b>10 774</b>	<b>-13,4</b>
<b>PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>	<b>4.3.7</b>	<b>-1 751</b>	<b>20 890</b>	<b>-22 641</b>	<b>-108,4</b>
<b>PR7- Autres produits d'exploitation (+)</b>		<b>471</b>	<b>502</b>	<b>-31</b>	<b>-6,2</b>
<b>CH6- Frais de personnel (-)</b>	<b>4.3.8</b>	<b>80 942</b>	<b>78 605</b>	<b>2 337</b>	<b>3,0</b>
<b>CH7- Charges générales d'exploitation (-)</b>		<b>21 812</b>	<b>20 946</b>	<b>866</b>	<b>4,1</b>
<b>CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)</b>		<b>4 942</b>	<b>4 851</b>	<b>91</b>	<b>1,9</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>39 077</b>	<b>27 850</b>	<b>11 227</b>	<b>40,3</b>
<b>PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires</b>		<b>549</b>	<b>1 701</b>	<b>-1 152</b>	<b>-67,7</b>
<b>CH11- Impôt sur les bénéfices (-)</b>		<b>7 863</b>	<b>1 445</b>	<b>6 418</b>	<b>444,2</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>31 763</b>	<b>28 106</b>	<b>3 657</b>	<b>13,0</b>
<b>PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires</b>					
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>31 763</b>	<b>28 106</b>	<b>3 657</b>	<b>13,0</b>

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2008****ETAT DES FLUX DE TRESORERIE****( Période du 01/01 au 31/12/2008 )***(unité : en 1000 DT)*

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		373 940	313 750
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-177 105	-154 859
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		18 604	-22 037
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		-721 890	-616 466
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		563 523	335 353
6- Titres de placement		120	-72
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-80 601	-83 549
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		61 705	-24 225
9- Impôt sur les sociétés		-	-3 309
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>38 296</b>	<b>-255 414</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		9 607	8 426
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-14 919	9 436
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-4 392	1 156
4- Plus-values sur titres de participations		490	26 589
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-9 214</b>	<b>45 607</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
1- Actions propres		-233	24
2- Emission d'emprunts		-	-
3- Remboursement d'emprunts		-21 578	-21 578
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-11 267	5 519
5- Dividendes versés		-7 886	-7 902
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>-40 964</b>	<b>-23 937</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-11 882	-233 744
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		333 857	567 601
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>4.4.1</b>	<b>321 975</b>	<b>333 857</b>

**Notes aux états financiers**  
**Arrêtés au 31 décembre 2008**  
**(Chiffres exprimés en milliers de dinars «mDT»)**

### **1. Présentation de la banque**

La Banque Nationale Agricole est une société anonyme au capital de 100 millions de dinars, composé de 20.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le siège social de la Banque est sis à l'avenue Hédi Nouira - TUNIS. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration.

Le réseau de la banque est composé de 15 directions régionales, 3 succursales et 143 agences.

La BNA finance, outre les différents autres secteurs économiques, la quasi-totalité des besoins du secteur agricole en crédits.

La banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

### **2. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux dispositions du décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et aux dispositions des normes comptables tunisiennes publiées par arrêtés du ministre des finances en application de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et notamment les normes comptables sectorielles n° 21 à 25 publiées par l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999.

### **3. Bases de mesure et principes comptables appliqués**

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents**

##### **3.1.1. Les engagements hors bilan**

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long terme sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

##### **3.1.2. Les créances sur la clientèle**

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Les créances de la banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les engagements supérieurs à 50mDT font l'objet d'une évaluation au cas par cas. Les provisions constituées sur ces engagements sont déterminées en tenant compte des garanties admises ainsi que des agios et intérêts réservés.

Il est à noter que compte tenu des difficultés de réalisation des anciennes garanties et des procédures appliquées lors des adjudications, une décote de 40 % sur la valeur des garanties réelles a été opérée, à partir de l'exercice en cours, et ce, pour les dossiers de crédits dont l'ancienneté de transfert au contentieux remonte à plus de trois ans.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue conformément aux taux ci-après :

Classe	Taux de la provision
0 & 1	0
2	20%
3	50%
4	100%

Les provisions requises sur les engagements ordinaires inférieurs à 50 mDT sont estimées selon une méthode d'extrapolation en fonction du taux de provisionnement des engagements supérieurs à 50 mDT.

Quant aux provisions requises sur les créances contentieuses inférieures à 50 mDT, elles sont déterminées en appliquant à l'encours net des créances (après déduction des engagements sur fonds budgétaires, ceux garantis par le FNG et le FNE ainsi que des agios et intérêts réservés) des taux de provisionnement variant entre 30 % et 100 % en fonction de l'antériorité de transfert de ces créances au contentieux.

### 3.1.3. Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en intérêts et agios réservés et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils ne sont constatés en produits que lors de leur encaissement effectif et sont rattachés au résultat de l'exercice d'encaissement.

## 3.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

### 3.2.1. Portefeuille titres commercial et revenus y afférents

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière, la moins value latente fait l'objet de provisions. Les bons de trésor sont évalués à leur coût amorti.

Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

### 3.2.2. Portefeuille titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées.
- Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance.
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien.
- Les montants placés en fonds gérés chez la société SICAR INVEST.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur prix d'émission.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des frais d'étude et de conseil engagés par la banque à l'occasion de l'acquisition. L'acquisition et la cession des titres sont constatées à la date de

transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste «revenus du portefeuille d'investissement» au niveau de l'état de résultat.

Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur fonds gérés et emprunts obligataires courus sont également constatés parmi les «revenus du portefeuille d'investissement».

Le portefeuille titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à la valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par la SICAR sont constitués des participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession. Ces titres sont évalués à la date de clôture par référence à la valeur mathématique de la participation dans les fonds propres de l'entreprise émettrice des titres et compte tenu des perspectives de recouvrement. Les provisions sont déterminées en appliquant, en fonction de la durée de l'impayé, un coefficient de pondération au risque résiduel calculé en fonction de la valeur mathématique comptable et des garanties reçues. Les coefficients de provisionnement se présentent comme suit :

- 20% lorsque le retard de paiement dépasse les 3 mois sans excéder les 6 mois ;
- 50% lorsque le retard de paiement dépasse les 6 mois sans excéder les 12 mois ;
- 100% lorsque le retard de paiement dépasse les 12 mois.

### **3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes**

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêts sont calculées et constatées trimestriellement ;
- placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post comptés ou pré comptés dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

### **3.4. Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes**

Les lignes de crédits extérieurs sont constatées en hors bilan lors de la signature des conventions, puis constatées au passif, converties au cours de change à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds.

Les intérêts sur les emprunts sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par une police d'assurance contractée auprès de la compagnie TUNIS RE.

### **3.5. Comptabilisation des opérations en devises**

Les comptes libellés en devises étrangères sont réévalués en fin de l'exercice et sont présentés dans les états financiers au cours de change en vigueur à la date du 31 Décembre.

### **3.6. Rachat des actions propres**

Conformément à la norme comptable NC 02 relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées en soustraction des capitaux propres. Ces actions sont celles achetées directement par la banque ou à travers les fonds gérés déposés auprès de la société SICAR INVEST.
- Les plus ou moins values réalisées sur les actions propres rachetées sont imputées directement sur les capitaux propres.
- Les dividendes perçus sur les actions propres sont portés au compte « Résultats reportés ».

#### 4. Notes sur les postes des états financiers

##### 4.1- Notes sur les postes du bilan :

##### 4.1.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 87.166 mDT au 31.12.2008 contre 70.004 mDT au 31.12.2007, soit une augmentation de 17.162 mDT due essentiellement à l'accroissement des avoirs en caisse et auprès de la TGT et de la BCT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
<i>Avoirs en caisse en dinars</i>	29 189	31 850
<i>Avoirs en caisse en devises</i>	15 153	13 122
<i>Avoirs auprès de la BCT en dinars</i>	14 492	13 433
<i>Avoirs auprès de la BCT en devises</i>	7 401	3 550
<i>Mouvements IBS</i>	9 257	6 203
<i>Avoirs auprès du CCP</i>	1 177	1 846
<i>Avoirs auprès du TGT</i>	10 497	-
<b>TOTAL</b>	<b>87 166</b>	<b>70 004</b>

##### 4.1.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 198.391 mDT au 31.12.2007 à 155.214 mDT au 31.12.2008, soit une baisse de 43.177 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>a - Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>155 214</b>	<b>198 391</b>
<i>* Comptes à vue</i>	5 090	27 053
<i>* Prêts sur le marché monétaire en dinars</i>	39 752	49 084
<i>* Prêts sur le marché monétaire en devises</i>	109 315	120 886
<i>* Prêts syndiqués</i>		
<i>* Intérêts à percevoir</i>	1 057	1 368
<b>b - Créances sur les établissements financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>* Comptes à vue</i>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>155 214</b>	<b>198 391</b>

##### 4.1.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31.12.2008 à 4.543.386 mDT contre 3.881.073 mDT au 31.12.2007, enregistrant une augmentation de 662.313 mDT, soit un taux d'accroissement de 17,1%. La structure de ces créances par nature se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
<b>Engagements agricoles</b>	<b>623 905</b>	<b>285 545</b>	<b>-1 562</b>	<b>-</b>	<b>-280 610</b>	<b>627 278</b>
<i>Comptes débiteurs</i>	17 313	-	-	-	-	17 313
<i>Autres concours à la clientèle</i>	312 292	41 429	-1 562	-	-38 076	314 083
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	294 300	244 116	-	-	-242 534	295 882
<b>Engagements commerciaux et industriels</b>	<b>4 219 637</b>	<b>74 177</b>	<b>-15 760</b>	<b>-</b>	<b>-90 021</b>	<b>4 188 033</b>
<i>Comptes débiteurs</i>	612 718	18 589	-	-	-29 736	601 571
<i>Autres concours à la clientèle</i>	3 372 555	42 572	-15 760	-	-49 623	3 349 744
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	234 364	13 016	-	-	-10 662	236 718
<b>Comptes courants associés</b>	<b>819</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>819</b>
<b>Créances agricoles prises en charge par l'Etat</b>	<b>28 647</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>28 647</b>
<b>Provisions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-301 391</b>	<b>-</b>	<b>-301 393</b>
<b>TOTAL au 31.12.2008</b>	<b>4 873 008</b>	<b>359 722</b>	<b>-17 322</b>	<b>-301 391</b>	<b>-370 631</b>	<b>4 543 386</b>
<b>TOTAL au 31.12.2007</b>	<b>4 158 164</b>	<b>336 193</b>	<b>-19 933</b>	<b>-245 076</b>	<b>-348 275</b>	<b>3 881 073</b>

Les dotations brutes aux provisions sur les créances constituées au titre de l'année 2008 se sont élevées à 85.590 mDT contre 99.343 mDT durant l'année 2007.

#### 4.1.4- Portefeuille titres commercial

L'encours total du portefeuille titres commercial de la banque a atteint 349.918 mDT au 31.12.2008 contre 384.390 mDT au 31.12.2007, soit une diminution de 34.472 mDT. Cette variation s'explique essentiellement par la baisse des bons de trésor détenus par la banque qui sont passés de 393.198 mDT au 31.12.2007 à 356.540 mDT au 31.12.2008.

Le portefeuille titres commercial détenu par la banque se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Titres à revenu variable</b>	<b>312</b>	<b>440</b>
<i>Titres cotés</i>	377	497
<i>Provisions sur titres</i>	-65	-57
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>349 606</b>	<b>383 950</b>
<i>Bons du trésor</i>	356 540	393 198
<i>Créances et dettes rattachées</i>	-6 934	-9 248
<b>Total Net</b>	<b>349 918</b>	<b>384 390</b>

#### 4.1.5- Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la banque ont totalisé 319.665 mDT au 31.12.2008 contre 306.309 mDT au 31.12.2007. Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation	Autres titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des Entreprises Publiques	Participation avec engagement de rétrocession	Agios réservés / portage	Total au 31/12/2008
<b>Valeur brute au 31 Décembre 2008</b>	<b>101 149</b>	<b>23 750</b>	<b>38 553</b>	<b>175 176</b>	<b>3 300</b>	<b>-273</b>	<b>341 655</b>
<i>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</i>	97 525	2 200	37 057	186 436	4 100	-339	326 979
<i>Acquisitions/Souscription</i>	4 414	22 250	2 500	-	-	-	29 164
<i>Cessions</i>	-83	-	-	-	-	-	-83
<i>Récupération souscription</i>	-707	-	-	-	-	-	-707
<i>Remboursements</i>	-	-700	-1 004	-11 260	-800	66	-13 698
<b>Créances rattachées</b>	<b>55</b>	<b>299</b>	<b>2 146</b>	<b>24</b>	-	-	<b>2 524</b>
<b>Provisions au 31 Décembre 2008</b>	<b>-14 960</b>	-	<b>-8 495</b>	-	<b>-1 059</b>	-	<b>-24 514</b>
<i>Provisions au 1<sup>er</sup> janvier</i>	-14 512	-	-6 725	-	-1 316	-	-22 553
<i>Dotations de l'exercice</i>	-835	-	-1 833	-	-	-	-2 668
<i>Reprises de provisions</i>	387	-	63	-	257	-	707
<b>Valeur nette au 31 Décembre 2008</b>	<b>86 244</b>	<b>24 049</b>	<b>32 204</b>	<b>175 200</b>	<b>2 241</b>	<b>-273</b>	<b>319 665</b>
<b>Valeur nette au 31 Décembre 2007</b>	<b>83 015</b>	<b>2 305</b>	<b>32 108</b>	<b>186 436</b>	<b>2 784</b>	<b>-339</b>	<b>306 309</b>

Les autres titres d'investissement détenus par la banque sont composés des souscriptions en emprunts obligataires (6.750 mDT) et au FCP OPTIMA (17.000 mDT).

La répartition des titres de participation de la banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
<i>Titres cotés</i>	36 925	35 932
<i>Titres non cotés</i>	63 625	60 994
<i>Titres des OPCVM</i>	599	599
<b>Total</b>	<b>101 149</b>	<b>97 525</b>

Les provisions sur les titres de participation sont passées de 14.512 mDT au 31.12.2007 à 14.960 mDT au 31.12.2008 suite à l'affectation durant l'année 2008 d'une dotation supplémentaire de provisions 835 mDT et la constatation de reprises pour un montant de 387 mDT.

Les fonds gérés de la banque confiés à la société SICAR INVEST se détaillent au 31.12.2008 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins values / cession actions propres	Actions propres	Solde au 31.12.2008
<i>Fonds géré 1</i>	1997	4 500	-1 914	-187	-	2 399
<i>Fonds géré 2</i>	1997	2 057	-838	-239	-	980
<i>Fonds géré 3</i>	1998	5 550	-2 675	-1 170	-	1 705
<i>Fonds géré 4</i>	1999	7 350	-1 321	-	-	6 029
<i>Fonds géré 5</i>	2000	7 000	-1 008	-4	-375	5 613
<i>Fonds géré 6</i>	2001	7 000	-	-	-1 121	5 879

Fonds géré 7	2002	5 000	-	-	-409	4 591
Fonds géré 8	2003	3 500	-	-	-743	2 757
Fonds géré 9	2005	1 500	-	-	-400	1 100
Fonds géré 10	2006	5 000	-	-	-	5 000
Fonds géré 11	2007	2 500	-	-	-	2 500
<b>TOTAL</b>		<b>50 957</b>	<b>-7 756</b>	<b>-1 600</b>	<b>-3 048</b>	<b>38 553</b>

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31.12.2008 à 8.495 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 1.770 mDT par rapport au 31.12.2007.

#### 4.1.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût d'acquisition historique comprenant tout frais et taxes non récupérables par la banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureau	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31.12.2008 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2007	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Affectation interne	31/12/2008
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 230</b>	<b>701</b>	-	-	<b>4 931</b>
* Logiciels	4 230	701	-	-	4 931
<b>Amortissements</b>	<b>-3 153</b>	<b>-918</b>	-	-	<b>-4 071</b>
* Logiciels	-3 153	-918	-	-	-4 071
<b>Total net (1)</b>	<b>1 077</b>	<b>-217</b>	-	-	<b>860</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>106 368</b>	<b>6 115</b>	<b>-2 175</b>	<b>-2 280</b>	<b>108 028</b>
* Terrains	5 078	26	-96	-	5 008
* Constructions	44 892	297	-66	2 162	47 285
* Agencement, aménagement et installation	20 815	396	-	418	21 629
* Matériel de transport	1 463	-	-	-	1 463
* Mobiliers, matériel de bureau	31 739	1 198	-2 013	111	31 035
* Immobilisations en cours	1 962	1 858	-	-2 727	1 093
* Mobiliers, matériel de bureau en stocks	173	1 453	-	-1 308	318
* Avance sur achat Mobiliers, matériel de bureau	246	833	-	-896	183

Libellé	31/12/2007	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Affectation interne	31/12/2008
* Dépenses nouvelles agences	-	54	-	-40	14
<b>Amortissements</b>	<b>-58 898</b>	<b>-3 936</b>	<b>2 030</b>	<b>-</b>	<b>-60 804</b>
* Constructions	-16 865	-1 124	17	-	-17 972
* Agencement, aménagement et installation	-16 598	-906	-	-	-17 504
* Matériel de transport	-1 237	-64	-	-	-1 301
* Mobiliers, matériel de bureau	-24 198	-1 842	2 013	-	-24 027
<b>Total net ( 2 )</b>	<b>47 470</b>	<b>2 179</b>	<b>-145</b>	<b>-2 280</b>	<b>47 224</b>
<b>Total général ( 1 ) + ( 2 )</b>	<b>48 547</b>	<b>1 962</b>	<b>-145</b>	<b>-2 280</b>	<b>48 084</b>

#### 4.1.7- Autres actifs

Les autres postes d'actifs de la banque ont totalisé 75.254 mDT au 31.12.2008 contre 162.946 mDT au 31.12.2007 :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>37 492</b>	<b>126 762</b>
* Débiteurs divers	6 005	5 825
* Etat, impôts & taxes	1 389	2 452
* Commissions de gestion à percevoir	4 246	4 310
* Ajustements devises	219	5 481
* Autres comptes	25 633	108 694
* SWAPS devises	-	-
<b>AUTRES</b>	<b>37 762</b>	<b>36 184</b>
* Prêts au personnel	32 466	31 688
* Charges reportées	53	132
* Stock cartes de retrait	189	99
* Dotations timbres postes	24	24
* Dotations timbres fiscaux	5	5
* Dotations timbres spéciaux de voyage	67	71
* Dépôts et cautionnements	140	151
* Autres comptes	4 818	3 489
* BTA Prime à amortir	-	525
<b>TOTAL</b>	<b>75 254</b>	<b>162 946</b>

#### 4.1.8- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 210.959 mDT au 31.12.2008 contre 234.775 mDT au 31.12.2007 enregistrant une diminution de 23.816 mDT résultant de la baisse des emprunts sur le marché monétaire dinars.

Il se détaille comme suit :

Décomposition par nature de poste	31/12/2008	31/12/2007
* Dépôts & avoirs des établissements bancaires	210 021	234 515

* Dépôts & avoirs des établissements financiers	938	260
<b>TOTAL</b>	<b>210 959</b>	<b>234 775</b>
<b>Décomposition par nature de compte</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
* Comptes à vue	29 436	30 318
* Emprunts sur le marché monétaire en dinars	179 000	203 200
* Emprunts sur le marché monétaire en devises	2 248	1 071
* Intérêts à payer	275	186
<b>TOTAL</b>	<b>210 959</b>	<b>234 775</b>

#### 4.1.9- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 4.191.625 mDT au 31.12.2008 contre 3.630.123 mDT au 31.12.2007, enregistrant une augmentation de 561.502 mDT, soit un taux d'accroissement de 15,5 %.

Ces dépôts se détaillent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Dépôts en dinars</b>	<b>3 792 998</b>	<b>3 298 265</b>
Dépôts à vue	745 658	717 002
Dépôts d'épargne	1 320 179	1 248 505
Bons de caisse	151 081	135 416
Comptes à terme	210 608	208 713
Comptes spéciaux de placement	1 229 687	870 471
Certificats de dépôts	6 500	
Autres sommes dues à la clientèle	129 285	118 158
<b>Dépôts en devises</b>	<b>370 874</b>	<b>302 082</b>
Dépôts à vue	196 918	154 392
Bons de caisse	8 714	8 022
Comptes à terme	53 009	34 673
Comptes de placement	101 608	99 467
Autres sommes dues à la clientèle	10 625	5 528
<b>Dettes rattachées</b>	<b>27 753</b>	<b>29 776</b>
Intérêts à payer sur dépôts à vue	935	922
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	519	597
Intérêts à payer sur comptes d'épargne, Bons de Caisse, Comptes à terme & autres produits financiers	35 675	34 841
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Comptes Spéciaux de Placement	-9 376	-6 584
<b>TOTAL</b>	<b>4 191 625</b>	<b>3 630 123</b>

#### 4.1.10- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la banque ont totalisé 576.471 mDT au 31.12.2008 contre 609.723 mDT au 31.12.2007 et se détaillent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts obligataires	586	586
Emprunt ABC Bahrein	21 578	43 156

Ressources spéciales	547 729	558 995
Intérêts à payer	6 578	6 986
<b>TOTAL</b>	<b>576 471</b>	<b>609 723</b>

#### 4.1.11- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 188.376 mDT au 31.12.2008 contre 184.890 mDT au 31.12.2007. Leur détail se présente comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Etat, impôts et taxes	7 864	7 869
Impôts sur les sociétés	7 863	1 445
Organismes sociaux	17 824	16 647
Créditeurs divers	39 850	28 786
Autres comptes de régularisation passif	108 528	125 537
Comptes d'ajustement devises	605	127
SWAPS devises	-	40
Provisions pour passifs et charges	5 842	4 439
<b>TOTAL</b>	<b>188 376</b>	<b>184 890</b>

#### 4.1.12- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la banque de ses actions propres) ont totalisé 414.926 mDT au 31.12.2008 contre 390.302 mDT au 31.12.2007. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2007	Affectation du résultat 2007	Autres mouvements	Solde au 31/12/2008
Capital social	100 000	-	-	100 000
Dotation de l'Etat	133 000	-	-	133 000
Réserves légales	10 000	-	-	10 000
Réserves extraordinaires	18 051	17 000	-	35 051
Réserves à régime spécial	13 703	-	-	13 703
Réserves pour réinvestissements exonérés	22 587	2 643	-	25 230
Primes d'émission et de fusion	35 077	-	-	35 077
Réserves pour fonds social	29 659	500	745	30 904
Résultats reportés avant répartition	119	-119	-	-
Résultats reportés après répartition	-	82	116	198
Résultat net de l'exercice	28 106	-28 106	31 762	31 762
<b>TOTAL</b>	<b>390 302</b>	<b>-8 000</b>	<b>32 623</b>	<b>414 926</b>

Conformément aux termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la dotation de l'Etat de 133.000 mDT est non remboursable jusqu'au rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

#### 4.1.13- Actions propres

Les actions propres détenues par la banque ont atteint 3.678 mDT au 31.12.2008 contre 3.446 mDT au 31.12.2007, enregistrant une augmentation de 232 mDT représentant les acquisitions opérées durant l'année 2008

Solde au	Acquisitions	Cessions	Solde au
----------	--------------	----------	----------

	31/12/2007		31/12/2008
Actions propres rachetées directement	-398	-232	- 630
Actions propres rachetées à travers les fonds gérés	-3 048	-	- 3 048
<b>TOTAL</b>	<b>-3 446</b>	<b>-232</b>	<b>- 3 678</b>

#### 4.2- Notes sur les engagements hors bilan

##### 4.2.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 703.447 mDT au 31.12.2008 contre 660.603 mDT au 31.12.2007. Il est composé comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>a- En faveur d'établissements bancaires</b>	<b>75 466</b>	<b>67 972</b>
Effets endossés	-	-
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	75 466	67 972
<b>b- En faveur de la clientèle</b>	<b>467 981</b>	<b>432 631</b>
Débiteurs par avals et acceptations	41 855	39 050
Débiteurs par lettres de garanties	84 446	48 924
Débiteurs par obligations cautionnées	11 205	8 179
Débiteurs par cautions fiscales	52 846	39 651
Débiteurs par cautions sur marchés publics	156 740	142 785
Avals emprunts obligataires	9 703	17 104
Avals billets de trésorerie	110 900	136 800
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	286	138
<b>c- En faveur de l'état</b>	<b>160 000</b>	<b>160 000</b>
Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000
<b>TOTAL</b>	<b>703 447</b>	<b>660 603</b>

##### 4.2.2- Garanties reçues (HB7)

Le poste «garanties reçues» est constitué au 31.12.2008 des éléments suivants :

	31/12/2008	31/12/2007
Garanties reçues des banques et des compagnies d'assurance	4 548	-
Garanties reçues de l'Etat	209 770	167 472
Garanties reçues de la clientèle	274 938	311 536
<b>TOTAL</b>	<b>489 256</b>	<b>479 008</b>

#### 4.3- Notes sur l'état de résultat

##### 4.3.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 306.775 mDT au 31.12.2008 contre 261.264 mDT au 31.12.2007, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 17,4 %. Leur ventilation se présente comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>11 845</b>	<b>11 241</b>
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 928	3 835

Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	6 675	6 735
Intérêts sur prêts syndiqués	-	36
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	522	468
Gains/ Report sur opérations de SWAPS	720	167
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>283 197</b>	<b>237 901</b>
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	46 834	45 415
Intérêts sur crédits à la clientèle	236 363	192 486
<b>Autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>11 733</b>	<b>12 122</b>
<b>TOTAL</b>	<b>306 775</b>	<b>261 264</b>

#### 4.3.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 47.499 mDT au 31.12.2008 contre 43.335 mDT au 31.12.2007. Elles sont ventilées comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	22 034	20 966
Commissions sur opérations monétiques	2 780	2 342
Commissions sur opérations de change	4 058	4 027
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 794	1 497
Commissions sur location de coffre-fort	14	19
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	9 147	7 503
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	1 850	2 116
Commissions sur avals billets de trésorerie	374	399
Commissions diverses	5 448	4 466
<b>TOTAL</b>	<b>47 499</b>	<b>43 335</b>

#### 4.3.3- Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ce poste a atteint 27.771 mDT au 31.12.2008 contre 27.148 mDT au 31.12.2007.

Ces gains se ventilent au 31.12.2008 comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement</b>	<b>22 928</b>	<b>23 480</b>
Intérêts nets sur Bons du Trésor (+)	22 915	23 452
Dividendes & revenus assimilés (+)	21	17
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)	16	21
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)	-24	-10
Pertes sur titres de placement (-)		
<b>Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change</b>	<b>4 843</b>	<b>3 668</b>
Solde positif / négatif de réévaluation des positions de change	-65	-181

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat positif / négatif sur opérations de change	4 908	3 849
<b>TOTAL</b>	<b>27 771</b>	<b>27 148</b>

#### 4.3.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 9.694 mDT au 31.12.2008 contre 8.776 mDT au 31.12.2007, soit une évolution de 10,5 %. Ils sont ventilés comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des titres de participation	7 300	6 641
Revenus des obligations	346	256
Revenus des fonds gérés	2 048	1 879
<b>TOTAL</b>	<b>9 694</b>	<b>8 776</b>

#### 4.3.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 173.045 mDT au 31.12.2008 contre 148.066 mDT au 31.12.2007, soit un taux d'accroissement de 16,9 %. Ils sont ventilés comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>12 633</b>	<b>3 385</b>
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	11 449	2 823
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	109	74
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	1 048	488
Deport/ Report sur opérations de SWAPS	27	-
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>140 651</b>	<b>123 770</b>
Intérêts sur comptes à vue	7 275	6 843
Intérêts sur comptes d'épargne	48 085	44 870
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	85 291	72 057
<b>Emprunts</b>	<b>15 524</b>	<b>16 272</b>
<b>Autres intérêts et charges</b>	<b>4 237</b>	<b>4 639</b>
<b>TOTAL</b>	<b>173 045</b>	<b>148 066</b>

#### 4.3.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 69.597 mDT au 31.12.2008 contre 80.371 mDT au 31.12.2007, soit une diminution de 10.774 mDT. Il se présente au 31.12.2008 comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-85 590	-99 343
Créances cédées ou passées par pertes	-10 907	-17 680
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et pour passif	29 275	45 966
Dotations aux provisions pour risques divers	-2 953	-9 341

Reprises sur provisions diverses	572	
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	6	27
<b>TOTAL</b>	<b>-69 597</b>	<b>-80 371</b>

#### 4.3.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé - 1 751 mDT au 31.12.2008 contre 20.890 mDT au 31.12.2007 et se présente comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-835	-4 627
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-1 833	-1 611
Plus values de cession du portefeuille d'investissement	490	26 589
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-280	-280
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	644	692
Reprises sur provisions pour fonds gérés	63	127
<b>TOTAL</b>	<b>-1 751</b>	<b>20 890</b>

#### 4.3.8- Frais du personnel

Les frais du personnel se sont élevés au 31.12.2008 à 80.942 mDT contre 78.605 mDT au 31.12.2007, et sont composés comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Salaires	61 459	59 079
Charges sociales et fiscales	16 125	15 346
Autres charges du personnel	3 358	4 180
<b>TOTAL</b>	<b>80 942</b>	<b>78 605</b>

Il est à noter qu'en concrétisation de sa politique de départs volontaires à la retraite, la banque a versé durant l'année 2008 des indemnités de départ totalisant 81 mDT contre 739 mDT l'année précédente.

#### 4.4- Note sur l'état des flux de trésorerie

##### 4.4.1- Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont totalisé 321.975 mDT au 31.12.2008 contre 333.857 mDT au 31.12.2007, soit une variation négative de 11.882 mDT.

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux net positif de 38.296 mDT. Quant aux activités d'investissement et de financement, elles ont dégagé des flux nets négatifs respectivement de 9.214 mDT et de 40.964 mDT.

L'analyse de ces trois composantes fait ressortir les constatations suivantes :

##### 1- Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Les principaux postes qui ont engendré ce flux net positif de 38.296 mD sont les suivants :

- les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette entre décembre 2007 et décembre 2008 de 563.523 mDT;
- les crédits à la clientèle ont augmenté en net entre décembre 2007 et décembre 2008 de 721.890 mDT;
- les décaissements nets en faveur du personnel et des crédettes divers s'élèvent pour la période allant du 31.12.2007 au 31.12.2008 à 80.601 mDT;
- l'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la période allant du 31.12.2007 au 31.12.2008 s'élève à 196.835 mDT.

## 2- Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

Ce flux net négatif de 9.214 mDT pour la période allant de décembre 2007 à décembre 2008 provient essentiellement de l'acquisition d'immobilisations pour 4.392 mDT et l'augmentation nette des titres d'investissement pour 14.919 mDT compensés en partie par les dividendes et intérêts encaissés sur le portefeuille d'investissement pour 9.607 mDT.

## 3- Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux net négatif de 40.964 mDT relatif à la période allant de décembre 2007 à décembre 2008 provient essentiellement du remboursement d'emprunts pour 21.578 mDT, de la diminution des ressources spéciales de 11.267 mDT et des dividendes versés pour 7.886 mDT.

## 4- Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée par les avoirs en dinars et en devises en caisse, auprès de la Banque Centrale et du Centre de Chèques Postaux ainsi que des avoirs nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités se sont élevés au 31.12.2008 à 321.975 mD et proviennent essentiellement des postes suivants :

<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>321 975</b>
<b><u>LIQUIDITES EN DINARS TUNISIENS</u></b>	<b><u>47 421</u></b>
*Caisse dinars	29 189
*Avoirs à la BCT Dinars	14 492
*Avoirs en C.C.P	1 177
*Mouvements IBS	9 257
*Chèque T.G.T à encaisser	10 497
*Placements en dinars	2 501
*Correspondants débiteurs en dinars	5 068
*Correspondants créditeurs en dinars	-24 760
<b><u>LIQUIDITES EN DEVISES</u></b>	<b><u>120 129</u></b>
*Caisse devises	15 153
*Avoirs à la BCT Devises	7 393
*Correspondants débiteurs en devises	22
*Correspondants créditeurs en devises	-4 676
*Placements en devises	102 237
<b><u>EMPRUNTS EN DINARS</u></b>	<b><u>-179 000</u></b>
<b><u>EMPRUNTS EN DEVISES</u></b>	<b><u>-2 248</u></b>
<b><u>PLACEMENTS SUP. A 3 MOIS *</u></b>	<b><u>335 673</u></b>

\* Les placements en BTA et BTZC, présentés en portefeuille titres commercial, sont considérés comme des équivalents de liquidités.

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » arrêtés au 31 Décembre 2008, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

### **I - Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE - (BNA) » arrêtés au 31 Décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie ainsi qu'aux termes de référence pour l'audit des comptes objet de la note de la « BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (BCT) » n° 93-23 du 30 Juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période allant du 1<sup>ier</sup> Janvier au 31 Décembre 2008, font apparaître un total bilan net de 5 578,7 Millions de Dinars et un bénéfice net de 31,8 Millions de Dinars. Ce résultat est arrêté compte tenu :

- d'une dotation aux provisions nette et du résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et

passif de 69,6 Millions de Dinars ;

- d'un impôt sur les sociétés de 7,8 Millions de Dinars.

Sur la base des diligences accomplies et à notre avis, les états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **II - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Internationales d'Audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » arrêtés au 31 Décembre 2008.

Dans le cadre de notre audit et en application de l'article 3 (Nouveau) de la Loi n° 94-117, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler certaines insuffisances au niveau du système d'information et de contrôle interne de la banque.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » à la réglementation en vigueur.

En outre, la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » a procédé, au cours des exercices antérieurs au rachat d'une partie de ses actions propres à travers les fonds donnés en gestion pour un montant net s'élevant, au 31 Décembre 2008, à 3 048 mDT. Cette situation est en cours de régularisation, conformément à l'article 19 de Loi n°99-92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier.

Tunis, le 27 Avril 2009

### **LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ CMC – DFK International**  
Chérif BEN ZINA

**P/ GAC – CPA International**  
Chiheb GHANMI

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2008.

**1. Fonds gérés par la société « SICAR INVEST »**

La « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » a signé avec la filiale « SICAR INVEST » des conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces fonds gérés se détaillent comme suit :

*En Milliers de Dinars*

Libellé	Montant du fonds	Encours du fonds au 31/12/2008
Fonds BNA 1 (1997)	4 500	2 399
Fonds BNA 2 (1998)	2 057	980
Fonds BNA 3 (1999)	5 550	1 705
Fonds BNA 4 (2000)	7 350	6 029
Fonds BNA 5 (2000/2001)	7 000	5 988
Fonds BNA 6 (2002)	7 000	7 000
Fonds BNA 7 (2003)	5 000	5 000
Fonds BNA 8 (2004)	3 500	3 500
Fonds BNA 9 (2005/2006)	1 500	1 500
Fonds BNA 10 (2007)	5 000	5 000
Fonds BNA 11 (2008)	2 500	2 500
<b>Total</b>	<b>50 957</b>	<b>41 601</b>

Les conditions de rémunérations de la société « SICAR INVEST » au titre de la gestion de ces fonds sont résumées comme suit :

- Commission de gestion sur l'encours des fonds confiés de 0,5% avec un plafond de 200 000 Dinars par an.
- Commission de recouvrement de :
  - 0,75% si l'ancienneté de la créance est inférieure à 3 mois,
  - 1,50% si l'ancienneté de la créance est comprise entre 3 mois et 1 an,
  - 2,50% si l'ancienneté de la créance est supérieure à 1 an.
- Commission de 3% sur les produits perçus.

**2. Conventions de dépositaire de titres et de fonds**

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec la « SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE », la

« SICAV BNA » et la « BNA-CAPITAUX », la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » assure la mission de dépositaire des titres et fonds. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit les commissions suivantes :

- « SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE » : 0,25% Hors Taxes du montant de l'actif net ;
- « SICAV BNA » : 1 000 Dinars Hors Taxes annuellement ;
- « BNAC CONFIANCE FCP » : 0,1% TTC du montant de l'actif net et versées trimestriellement ;
- « BNAC PROGRES FCP » : 0,1% TTC du montant de l'actif net et versées trimestriellement.

### **3. Convention de tenue du registre des actionnaires et des services annexes**

En 2007, il a été procédé à la mise à jour de la convention entre la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et la « BNA-CAPITAUX » portant sur :

- La tenue du registre des actionnaires et des services annexes et en contrepartie desquels la « BNA-CAPITAUX » perçoit une rétribution forfaitaire s'élevant à 50 000 Dinars pour l'exercice 2007, ramenée à 40 000 Dinars en 2008 et à 30 000 Dinars en 2009 ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et pour laquelle la « BNA-CAPITAUX » perçoit :
  - Une commission sur transaction boursière de 0,4% du montant de la transaction,
  - Une commission sur encaissement de coupons de 0,2% du montant du coupon,
  - Des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2 500 Dinars par valeur.
- La gestion du portefeuille pour le compte des clients de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et pour laquelle la « BNA-CAPITAUX » sera rémunérée conformément à la tarification de cette dernière affichée au public. Pour les opérations boursières passant par le réseau « BNA », il a été convenu de partager à part égale les commissions de transaction y afférentes entre la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et la « BNA-CAPITAUX ».

### **4. Opérations réalisées avec la société « TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES »**

Le montant des achats d'équipements, de consommables informatiques et des prestations de services auprès de la société « TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES » s'élève, au titre de l'exercice 2008, à 2 225 367 Dinars contre 1 375 742 Dinars en 2007.

### **5. Contrats de location conclus avec la « BNA-CAPITAUX »**

Au cours de l'exercice 2008, la « Banque Nationale Agricole » a loué à la société « BNA Capitaux » un local à usage commercial pour l'agence de Sousse.

Faute de signifier un congé trois mois avant l'expiration du délai du bail, la présente location se renouvelle pour une nouvelle période d'une année aux mêmes conditions, mais moyennant une majoration de 5% du montant du loyer jusqu'à ce qu'un congé par lettre recommandée avec accusée de réception soit signifié par le locataire ou par le propriétaire.

Le loyer mensuel s'élève à 400 Dinars hors taxes payable d'avance.

Au cours de l'exercice 2008, la « Banque Nationale Agricole » a loué à la société « BNA Capitaux » un local à usage commercial. Ce contrat s'étale sur une période d'une année, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer annuel s'élève à 4 410 Dinars hors taxes à partir de 1<sup>er</sup> Juillet 2008.

Tunis, le 27 Avril 2009

**LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ CMC – DFK International**  
Chérif BEN ZINA

**P/ GAC – CPA International**  
Chiheb GHANMI